

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 06h16 Dohr: 12h47
Asr: 15h20 Maghreb: 17h38 Isha: 19h08

MÉTÉO

Alger : 16° 07°
Oran : 20° 08°
Annaba : 17° 11°
Béjaïa : 15° 09°
Tamanrasset: 20° 10°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 22 - samedi 23 décembre 2023 / 9-10 Djoumada Al thania 1445 - N° 3446 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Hommage au défunt Moudjahid Hocine Ait Ahmed à l'occasion du 8^e anniversaire de son décès

P. 3

RENVERSEMENT DU BUS DU MC EL BAYADH

Le président de la République présente ses Condoléances

P. 24

PARLEMENT

Publication du décret présidentiel portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies

P. 24

INDUSTRIES MÉCANIQUES

Le grand défi des entreprises algériennes

Plusieurs entreprises algériennes ont courageusement relevé le défi de renforcer la position des industries mécaniques au sein du paysage industriel national, à travers des produits aux normes internationales tout en maintenant un taux d'intégration nationale élevé, une initiative qui devrait insuffler une dynamique significative au secteur industriel, notamment l'industrie automobile. Participant à la Foire de la production algérienne (FPA) organisée au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) jusqu'au 23 décembre, des entreprises ont mis en avant leurs réalisations en matière de développement des industries mécaniques en Algérie, affichant leur disposition à contribuer à l'augmentation des taux d'intégration dans ce secteur. P. 6



APN

Adoption du projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire

P. 8

ALGÉRIE - MALI
Ahmed Attaf convoque l'ambassadeur du Mali en Algérie

P. 24

BOURSE D'ALGER
Hausse de 48% de la capitalisation et 8% de la valeur des transactions en 2022

P. 6

SANTÉ

FLORE INTESTINALE

Elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires

Pp 12-13

FOOTBALL

ACCIDENT DU BUS DU MCEB

Suspension de toutes les activités footballistiques jusqu'à nouvel ordre (FAF)

P. 21



EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS

Appels d'offres nationaux pour l'exploitation d'espaces culturels protégés à travers 5 wilayas

P. 16

SKIKDA

Ablation d'un kyste péritonéal de 18 kg de l'ovaire d'une femme à l'hôpital d'Azzaba

P. 2

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Séminaire national sur l'efficacité dans la gestion du dossier judiciaire les 23 et 24 décembre



Le ministère de la Justice organise, les 23 et 24 décembre courant, en coordination avec la Cour suprême et avec la participation du Centre de recherches juridiques et judiciaires, un séminaire national sur l'efficacité dans la gestion du dossier judiciaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Ce séminaire tend à "améliorer la performance judiciaire, à promouvoir le service public, mais aussi à évoquer les différentes problématiques opérationnelles et juridiques ayant trait à la gestion et la liquidation des biens saisis et aux pourvois en cassation en matière pénale", selon la même source. Prévu au niveau de la Cour suprême, le séminaire verra la participation de "magistrats et de greffiers des tribunaux, des Cours et de la Cour suprême, ainsi que des cadres de l'administration centrale", conclut la même source.

SKIKDA

Ablation d'un kyste péritonéal de 18 kg de l'ovaire d'une femme à l'hôpital d'Azzaba

Une équipe médicale de l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Dendane d'Azzaba (est de Skikda) a réussi à retirer un kyste péritonéal de 18 kilogrammes de l'ovaire d'une femme de 70 ans, a indiqué, mercredi, le directeur de cet établissement de santé, Mohamed Khaldi. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'équipe médicale et le personnel paramédical ont pu effectuer avec succès une intervention chirurgicale difficile qui a permis l'ablation d'un kyste pesant 18 kg, logé dans le péritoine (membrane tapissant les parois intérieures de l'abdomen), au niveau de l'ovaire.

Cette intervention est "la deuxième du genre" pratiquée à l'EPH d'Azzaba, a encore indiqué le même responsable, rappelant qu'une autre équipe médicale du même établissement avait réussi, il y a trois mois, à retirer un kyste pesant 8 kg de l'utérus d'une femme.

SÛRETÉ NATIONALE

Concours de recrutement d'agents contractuels au titre de l'année 2023



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours de recrutement au titre de l'année 2023, d'agents contractuels au profit de ses services régionaux de finances et d'équipement, et ce par voie de sélection sur étude de dossiers.

"La DGSN annonce le lancement d'un concours de recrutement au titre de l'année 2023, d'agents contractuels (ouvrier professionnel de niveau 1) avec des Contrats à durée déterminée (CDD), à temps plein et partiel, et par voie de sélection sur étude de dossiers, au profit de ses services régionaux des finances et de l'équipement (Alger, Blida, Oran, Constantine, Ouargla, Bechar, Tamnassett)", précise la même source.

Les personnes intéressées peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation au concours, mais aussi s'enquérir des conditions de recrutement via le site web et les plateformes des réseaux sociaux de la Police algérienne, à savoir Facebook, Instagram et X (ex-Twitter)", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

26 morts et 189 blessés en une semaine

Vingt-six (26) personnes ont trouvé la mort et 189 autres ont été blessées dans 135 accidents de la route enregistrés cette semaine au niveau des zones relevant du territoire de compétence de la Gendarmerie nationale, indique jeudi le chef du bureau de communication au centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le commandant Samir Bouchehit. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Aïn Defla (9 accidents), suivie d'Alger (8 accidents) et de Tipasa (6 accidents). Les facteurs à l'origine de ces accidents sont liés essentiellement à l'excès de vitesse (25 accidents), a-t-il dit, évoquant l'accident du bus de l'équipe de football du MC El-Bayadh, ayant fait deux (2) morts et 12 blessés.

TOUGGOURT

Quatre morts et dix blessés dans un accident de la circulation à Sidi Slimane



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et dix (10) autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu jeudi soir au niveau de la route nationale (RN-3) dans la commune de Sidi Slimane, au nord de la wilaya de Touggourt, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale. L'accident s'est produit suite à une collision frontale entre un bus de transport de voyageurs, assurant la ligne Touggourt-Djamaâ (wilaya d'El Meghaier), et un véhicule touristique venant en sens inverse près de la commune de Sidi Slimane, entraînant la mort sur place de quatre personnes (qui se trouvaient à bord du véhicule) et des blessures à 10 passagers du bus, a expliqué le chargé de communication au groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Touggourt, le commandant Bensaïed Taher.

MOSTAGANEM

Deux morts dans un accident de la route à Kheïreddine

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu dans la commune de Kheïreddine, à l'Ouest de Mostaganem, a-t-on appris, jeudi, de la direction de la Protection civile de la wilaya. La même source a indiqué que les équipes de secours, relevant de l'unité secondaire de la Protection civile de Kheïreddine, sont intervenues aux environs de 11 heures du matin pour évacuer deux personnes, suite à un accident de la route survenu au niveau du chemin de wilaya CW 7, reliant les communes de Kheïreddine et Aïn Tedles. Le véhicule a dérapé, avant d'entrer en collision avec deux camions, causant la mort sur place du conducteur (22 ans) et de son passager (42 ans), a-t-on ajouté de même source.

AIN DEFLA

Déraillement de deux wagons d'un train de marchandise à Khemis Miliana



Les services de la protection locale sont intervenus dans la matinée de jeudi aux environs de 9h30 suite à un déraillement de la locomotive et d'un wagon d'un train de transport de marchandise dans la localité de Sidi Bouderga, relevant de la commune de Khemis Miliana, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la direction locale de la protection civile, le lieutenant Mustapha Hassani. Le chargé de communication a tenu à rassurer qu'aucune victime n'a été enregistrée dans cet accident qui a causé l'arrêt du trafic ferroviaire depuis le début de matinée, a-t-il relevé. Ainsi, le train assurant la desserte Alger-Oran a été contraint de s'arrêter à la gare d'El Hocina et plusieurs bus ont été affrétés par les autorités locales pour acheminer les voyageurs à leur destination, a ajouté M. Hassani.

CHINE

Le bilan des morts suite au séisme s'alourdit à 31 au Qinghai

Le bilan des morts à la suite du séisme de magnitude 6,2 qui a secoué le nord-ouest de la Chine s'est alourdi à 31 dans la province du Qinghai, selon les autorités locales. D'après un bilan établi jeudi à 22h00, le séisme a également fait 198 blessés au Qinghai, tandis que trois personnes sont toujours portées disparues. Selon le Centre du réseau sismique de Chine, le tremblement de terre s'est produit lundi à 23h59 à une profondeur focale de dix kilomètres. Le bourg de Liugou, épice de la séisme, se trouve à environ huit kilomètres du siège du district autonome Bonan, Dongxiang et Salar de Jishishan, dans la province du Gansu. Mercredi matin, un total de 113 personnes avaient trouvé la mort au Gansu.

PÉROU

Sept morts dans l'effondrement d'une mine d'or dans les Andes péruviennes

Sept mineurs sont morts ensevelis sous des rochers lors de l'effondrement d'une mine d'or située à 5.100 mètres d'altitude dans la région de Puno, dans les Andes péruviennes, a annoncé jeudi la police.

"On nous signale jusqu'à présent sept mineurs décédés à la suite d'un effondrement dans une mine du village de La Rinconada", a déclaré le chef de la police de Puno, le général Enrique Monroy.

L'accident s'est produit jeudi matin dans la mine Lago de Oro.

Apparemment c'est un accident du travail, un effondrement à un kilomètre et demi de l'entrée de la mine", a expliqué le général Monroy. "Les corps ont déjà été extraits, ils présentent des fractures et des signes d'asphyxie", a-t-il ajouté, cité par l'AFP.

INDONÉSIE

Un bateau transportant au moins 28 personnes disparaît

Un bateau transportant au moins 28 personnes a disparu mercredi au large de la régence de Mamuju, dans la province indonésienne du Sulawesi occidental, a déclaré à la presse locale Muhammad Rizal, chef du service de recherche et de sauvetage de Mamuju.

Il a précisé que le contact avec ce bateau transportant les invités d'un mariage avait été perdu au large de l'île d'Ambo.

Selon lui, le bateau avait quitté l'île d'Ambo vers 10h00 heure locale et devait arriver à sa destination, Port Sumare à Mamuju, à 16h00.

"Le soir, le bateau n'était toujours pas arrivé à destination", a indiqué M.

Rizal, ajoutant qu'une équipe de sauvetage à bord d'un bateau avait été déployée sur place.

Les accidents maritimes sont fréquents en Indonésie, un archipel d'Asie du Sud-Est composé d'environ 17.000 îles.

ETATS-UNIS

Rappel d'environ un million de véhicules Toyota et Lexus lié à un problème d'airbag

Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé mercredi le rappel aux Etats-Unis d'environ un million de véhicules des marques Toyota et Lexus à cause d'un problème d'airbag.

Selon l'avis de rappel publié sur le site de Toyota, des capteurs sur le siège passager à l'avant des véhicules concernés sont susceptibles de présenter un défaut de fabrication pouvant causer un court-circuit.

"Cela ne permettrait pas au dispositif d'évaluer correctement le poids du passager et l'airbag pourrait ne pas se déployer comme prévu lors de certains accidents, ce qui augmente le risque de blessures", a expliqué le groupe.

Les modèles concernés datent de 2020 à 2022. Pour Toyota, il s'agit notamment des populaires SUV RAV4 et Highlander ou encore la Corolla ou la Camry.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Hommage au défunt Moudjahid Hocine Ait Ahmed à l'occasion du 8^e anniversaire de son décès (Forum)

Des participants au "Forum de la Mémoire" ont loué, mercredi à Alger, les qualités et le combat du Moudjahid Hocine Ait Ahmed, et ce à l'occasion du huitième anniversaire de son décès, mettant en valeur les qualités du défunt, considéré comme l'un des symboles les plus marquants du mouvement national et de la Guerre de libération.

Intervenant lors de ce forum organisé par le quotidien "El Moudjahid" et l'association "Machaal Echahid", le représentant de l'Assemblée Populaire Nationale (APN) Saadi Mahelbi, a salué la lutte du défunt Moudjahid Hocine Ait Ahmed, passant en revue les étapes les plus marquantes de son parcours révolutionnaire, notamment après les massacres du 8 mai 1945, où il fut à l'avant garde des partisans de l'action armée comme seule option pour obtenir l'indépendance."

L'intervenant a passé en revue le parcours du feu militant, connu sous le nom de "Da Hocine", soulignant qu'il était l'un de ceux qui ont appelé à la création de l'Organisation spéciale (OS) lors de la conférence de février 1947, dont le défunt était l'un des membres les plus éminents, et son deuxième président, après le décès de Mohamed Belouizdad "A cet égard, il a souligné que cette organisation formait les cadres militaires dans le but de préparer l'action militaire



qui était l'étincelle de la Glorieuse révolution de libération". La rencontre était également l'occasion d'évoquer le combat aux multiples facettes de feu Hocine Ait Ahmed, l'une des

figures historiques du mouvement national algérien, l'un des membres du groupe de 9 qui a déclenché la Guerre de libération". Par ailleurs, "les fermes convictions par lesquelles se dis-

tinguait le défunt Moudjahid, ont été abordées, notamment celles liées à son combat politique après l'indépendance afin de construire une Algérie stable et prospère."

UNIVERSITÉ Des bureaux d'étude, de consultation et de recherche bientôt créés au sein des universités (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Baddari a annoncé, jeudi soir à Mascara, que son département prendra la semaine prochaine une décision pour la création de bureaux d'étude, de consultation, de recherche et développement aux universités, ainsi que des laboratoires et centres de recherche.

Intervenant lors de la supervision, en compagnie du ministre de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, d'une cérémonie en l'honneur d'étudiants de l'université Mustapha Stambouli de Mascara dans divers domaines, M. Baddari a indiqué que son ministère prendra, la semaine prochaine, une décision portant création de bureaux d'étude et de consulting, de recherche et développement au niveau de 115 établissements universitaires, ainsi que 1.700 laboratoires de recherche et 19 centres de recherche dans les pays.

Il a ajouté que ces bureaux prendront en compte tous les besoins et problèmes du secteur économique et social, ainsi que des instances administratives, afin de les traiter et d'y apporter des solutions appropriées, notant que ces structures proposeront des solutions et des mécanismes appropriés, en plus de valoriser les recherches appliquées, les études scientifiques, les brevets d'invention et divers produits de recherche à valeur ajoutée.

Le ministre a indiqué que la création de ces bureaux s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision de l'université en tant qu'institution sociale qui prend en compte les besoins de la société et de l'environnement économique et social, et y apporte des solutions efficaces.

Par ailleurs, M. Baddari a fait savoir que l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara a réalisé, en un an, le dépôt de 35 brevets d'invention et la soutenance de 157 thèses et mémoires de fin d'études dans le cadre de la création de startups, outre la création de 16 projets innovants et 4 startups.

Pour sa part, le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises a annoncé, lors de cette cérémonie, le lancement, janvier prochain, de "l'auto-entrepreneur, qui permettra à un grand nombre de jeunes actifs et disposant de revenus, grâce à Internet et de nombreux services, de s'engager dans la vie économique", ajoutant que cette initiative vise à encourager l'entrepreneuriat et l'innovation.

Il a, en outre, souligné que "des centres sont actuellement en cours de création au niveau universitaire national pour soutenir et développer l'entrepreneuriat, notamment l'Université de Mascara, qui a été renforcée par ce centre, qui formera les étudiants dans le domaine de l'entrepreneuriat afin qu'ils disposent des compétences nécessaires pour diriger une entreprise économique".

M. Oualid a également appelé les employeurs à investir dans les startups afin de bénéficier d'avantages fiscaux importants, en se rapprochant de l'université.

Il a aussi annoncé qu'une journée d'information sera organisée, début janvier prochain, à l'Université de Mascara, pour présenter aux étudiants les missions du Fonds national de financement des startups.

La visite des deux ministres a permis d'honorer les étudiants lauréats aux concours de l'intelligence artificielle, de la langue anglaise et des vainqueurs des différentes compétitions sportives universitaires, en plus d'avoir présidé la cérémonie de remise des autorisations d'exploitation définitives aux gérants de projets d'investissement.

Les deux ministres ont visité la station expérimentale relevant de l'université de Mascara, en inspectant des modèles réussis dans le domaine des projets innovants liés au secteur agricole, outre l'inauguration du siège des services innovants de la recherche et technologie de cette université.

APS

La bataille d'Oued Hellal à Baghlia (Boumerdes), parmi les "mères des batailles" dans la wilaya III historique (Moudjahidine)

La célèbre bataille d'Oued Hellal à Baghlia (Est de Boumerdes), du 22 décembre 1954, figure parmi les "mères des batailles" dans la wilaya III historique, durant laquelle un groupe de neuf (9) moudjahidine ont réalisés des résultats retentissants avec des armes dérisoires, ont relevé des moudjahidine, jeudi à Boumerdes.

Ces témoignages ont été exprimés lors d'une conférence historique organisée à l'occasion du 69^e anniversaire de cette bataille, à la bibliothèque principale de lecture publique de Boumerdes, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, de la famille révolutionnaire, de membres des familles de martyrs, des autorités locales et d'associations de la société civile.

Selon les témoignage de moudjahidine ayant survécu à cette bataille, dont Mohamed Bensaïbi, Mazari Ali, Rabah Dhriif et Hasbalaoui Ibrahim, l'importance de cette bataille réside notamment dans "le sacrifice et la résistance héroïque de neuf (9) moudjahidines équipés de vieilles armes légères, face au siège total d'une armée coloniale de

8.000 soldats lourdement armés (chars et hélicoptères)". L'autre caractéristique majeure de la bataille du lieu dit Oued Hellal, dans le village de Cherraba, banlieue de la commune de Baghlia, est représenté par ses résultats impressionnants et inattendus. L'armée coloniale française avait accusé la perte de 31 soldats, dont deux officiers, et plus de 80 blessés et d'importants dégâts matériels en armes et équipements, selon les mêmes témoignages.

Relatant l'histoire de cette bataille, l'enseignant en histoire à l'université d'Alger 2, Allal Bitour, a souligné que celle-ci s'est poursuivie pendant 11 heures.

La bataille a été déclenchée à 5h00 du matin, lorsque l'armée française a encerclé la région d'Oued Hellal, avant d'imposer un siège total autour du domicile de la famille El-Haddad, où les neuf moudjahidine étaient présents pour passer la nuit.

Cette bataille a été immortalisée par neuf héros, dont cinq (5) sont tombés en martyrs, sur place, à savoir le commandant de la bataille, Mhamed El Gualmi, El-Haddad Rezki, Ibda Said, Kacimi Mohamed et Abbas

Mohamed, tandis que trois (3) moudjahidine, Idir Ali, Cheikh Mohamed et Mohamed Benmahmoud (un tunisien d'origine), furent capturés. Un seul moudjahid a réussi à prendre la fuite, Abdiche Mahfoudh, qui a relaté pour la postérité le déroulement de cette bataille dans tous ses détails.

La conférence historique a été marquée par la projection d'un film documentaire de 17 minutes, réalisé par Hicham Remadhi, sous le titre "L'épopée de la tribu de Beni Thour: La bataille d'Oued Hellal, 22 décembre 1954". Il relate les circonstances et le déroulement de cette bataille sur la base de témoignages de moudjahidine ayant survécu à cette bataille. Un hommage a été rendu, à l'occasion, à la famille du lieutenant Boukercha Hamoud, dit Khaled El-Djazairi, natif de la commune de Boudouaou et garde du corps du défunt président palestinien Yasser Arafat, tombé en martyr en 1981 au Liban.

Des membres de familles des chouchada et moudjahidine ayant pris part à la bataille historique d'Oued Hellal ont été, également, honorés.

Oran: la période de l'exil de l'Emir Abdelkader nécessite davantage d'études (Conférence)

Les participants à une conférence-débat sur l'exil de l'Emir Abdelkader, organisée jeudi à Oran, ont affirmé que la période d'emprisonnement de l'Emir est une des étapes marquantes de sa vie, nécessitant davantage d'études pour dévoiler les conditions dans lesquelles il a vécu avec les autres prisonniers, en France.

Bendjabour Mohamed, Directeur du Laboratoire d'histoire et de recherches historiques, sources et traductions à l'Université d'Oran 1, "Ahmed Ben Bella", a déclaré que le 17^e anniversaire de l'exil de l'Emir Abdelkader en France, du 23 décembre 1847 jusqu'en 1852, est l'occasion d'éclaircir les faits historiques liés au parcours et au

combat du fondateur de l'Etat algérien moderne.

Durant la période de leur captivité, l'Emir Abdelkader et ses compagnons de la résistance ont continué à souffrir de l'aliénation et des conditions difficiles en France, selon le même intervenant, qui a souligné que cette étape est considérée comme importante dans sa biographie, nécessitant plusieurs écrits qui abordent la question des conditions dans lesquelles vivaient les prisonniers algériens en France.

Pour sa part, Pr Bachir Bouyedjra Mohamed, spécialiste en littérature et en critique à l'Université d'Oran 1, a signalé que "les documents sur les conditions de vie de l'Emir

Abdelkader au château d'Amboise (France), qui était digne d'une prison, sont dérisoires et que tous les exilés ont vécu avec lui dans la souffrance, durant plus de sept ans, sachant que certaines recherches signalent plusieurs morts exilés, ayant dépassé les 150 à Amboise".

L'intervenant a indiqué que l'Emir Abdelkader a pu constituer une personnalité humaine créative et d'un penseur, lors de son exil à la prison d'Amboise, comme en témoignent ses écrits pendant son emprisonnement, notamment son livre "El-miq-râdh el-hâdd", dans lequel il a traité de plusieurs sujets scientifiques et intellectuels que les savants occidentaux n'avaient

pas encore abordés à cette époque. L'Emir Abdelkader, dans son exil à Damas (Syrie), avait des positions immortelles, notamment grâce au rôle qu'il a joué en sauvant la vie de 15.000 chrétiens en Syrie, en 1860, où il avait reçu les éloges et la gratitude de l'Occident, décrivant sa personne comme un exemple et un symbole de dignité, signale-t-on.

Cette rencontre, organisée par la maison de la Culture et des Arts d'Oran, en coordination avec la Coordination de la Citoyenneté Durable et l'Association Générations Emir Abdelkader, a porté aussi sur une lecture de poèmes sur ce personnage national historique et sur la Palestine.

PARLEMENT

Projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux: assoir les bases d'une concurrence loyale (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, jeudi à Alger, que l'adoption du projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux par l'Assemblée populaire nationale (APN) permettra à l'Etat d'assoir les bases d'une concurrence loyale et d'éradiquer le phénomène des fausses déclarations pour l'obtention d'indus avantages.

L'adoption par les députés de ce texte traduit leur "attachement à la moralisation de la vie publique et à la lutte contre les mauvaises pratiques et comportements sociétaux délétères", a précisé M. Tabi après l'adoption du projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux et du projet de loi sur les mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire.

L'adoption de ce projet de loi "permettra à l'Etat d'assoir les bases d'une concurrence loyale dans tous les domaines et d'éradiquer le phénomène des fausses déclarations pour l'obtention d'indus avantages", a-t-il poursuivi.

Grâce aux mesures préventives et aux mécanismes qu'il prévoit, ce texte permettra de "renforcer la législation pénale en matière de lutte contre les phénomènes délétères qui impactent l'administration et la stabilité et la transparence des transactions", a soutenu le ministre.

Concernant l'adoption du projet de loi sur les mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, le ministre de la Justice a souligné que "le texte se distingue par sa dimension humaine et ses nobles objectifs visant la protection de la famille et de la société".

Ce projet constitue "un nou-



veau jalon qui vient s'ajouter à l'arsenal juridique national, renforçant ainsi le cadre juridique de l'intervention de l'Etat pour ga-

rantir le droit à la pension alimentaire aux bénéficiaires et remédier aux lacunes constatées dans l'application des dispositions de la

loi 15-01 portant création du Fonds de la pension alimentaire", a-t-il expliqué.

Ce texte permet également de "consacrer pleinement le rôle social de l'Etat dans la protection des catégories sociales concernées par ses dispositions en garantissant leur droit à la pension alimentaire, en permettant également au Trésor de recouvrer les redevances financières via des mécanismes spécifiques", a-t-il ajouté. "Les dispositions de ce texte viennent aussi renforcer la législation nationale relative à la femme et à l'enfant, répondant ainsi aux aspirations de la société", a conclu le ministre.

Adoption de la nouvelle loi sur l'aviation civile

Les députés de l'Assemblée populaire (APN) ont adopté, jeudi, le projet de loi modifiant et complétant la loi 98-06 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière consacrée au vote de plusieurs projets de loi, présidée par M. Brahim Bouhali, président de l'APN, en présence des ministres des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, et des Trans-

ports, Mohamed El-Habib Zahana. A l'issue du vote, M. Zahana a salué l'intérêt particulier accordé au projet de loi lors des débats des députés, insistant sur l'importance de ce nouveau texte visant à adapter la réglementation nationale en conformité avec les normes et recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et à garantir la promotion du service du transport aérien dans le

ports. Le projet de loi modifiant et complétant la loi n 98-06 du 27 juin 1998, fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, a connu plusieurs amendements proposés par les députés.

Outre la reformulation linguistique de certains articles sur le plan de la forme, ces amendements ont inclus la prise en charge de l'Agence nationale de la protection des droits des passa-

gers. Le Bureau de l'APN a soumis à la Commission des transports, des transmissions et des télécommunications huit propositions d'amendements, où plusieurs préoccupations qui y sont mentionnées ont été adoptées après avoir examiné les amendements proposés en présence des délégués de leur auteurs et des cadres du ministère des Transports et de l'Agence nationale de l'aviation civile.

TRANSPORT AÉRIEN

La reprise des vols Alger-Beyrouth reflète le soutien et la solidarité permanents de l'Algérie envers le Liban (ministre)

La reprise jeudi des vols aériens entre Alger et Beyrouth, sur une instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "reflète le soutien et la solidarité permanents de l'Algérie envers le peuple et le gouvernement libanais", a déclaré jeudi le ministre libanais des Travaux publics et des Transports, Ali Hemia. Lors d'une conférence de presse tenue au salon d'honneur de l'aéroport international Rafik El Hariri de Beyrouth, où est arrivé le premier vol de la compagnie nationale Air Algérie, M. Hemia s'est félicité du "rôle positif" de l'Algérie et son "soutien et solidarité durant des circonstances difficiles" qu'a traversées le Liban. "L'Algérie a toujours été un soutien pour les dirigeants et le peuple libanais, et n'a ménagé aucun effort pour mettre fin à la guerre civile qu'avait connu le Liban il y a des années, ainsi que pour aider notre pays lors de la crise sanitaire de la Covid-19", a-t-il déclaré. Par ailleurs, le ministre libanais a annoncé l'ambition de son pays de lancer, avec l'Algérie, des projets dans le domaine du transport aérien et maritime. Pour sa part, le directeur du cabinet au ministère algérien du Transport, M. Djameleddine Abdelghani Dridi, a expliqué lors de la

conférence de presse que la reprise des vols d'Air Algérie vers le Liban "traduit sur le terrain le respect de l'un des engagements pris par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du sommet arabe tenu à Alger". "La reprise des vols entre Alger et Beyrouth aura un impact très positif pour les Libanais et les Algériens dans le développement du réseau de transport, mais surtout pour l'économie et le tourisme dans les deux pays", a-t-il souligné. Intervenant lors de la

même circonstance, l'ambassadeur d'Algérie à Beyrouth, Rachid Belbaki, a qualifié la reprise de la ligne aérienne entre Alger et Beyrouth d'"étape historique" pour les relations algéro-libanaises.

"Le rétablissement de la ligne Alger-Beyrouth sur une décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, traduit l'importance des relations historiques et fraternelles entre l'Algérie et le Liban, et permet aux ressortissants libanais de rallier leur pays à partir

d'Alger ainsi que de rallier d'autres villes internationales", a-t-il dit. Le vol inaugural opéré jeudi par la compagnie aérienne nationale Air Algérie à destination de Beyrouth (Liban) dans le cadre de la reprise des dessertes aériennes entre les deux pays, est arrivé dans la capitale libanaise en début d'après-midi.

L'avion d'Air Algérie, un Boeing 737/800, a atterri à l'aéroport international Rafik El Hariri de Beyrouth à 13h05 (heure algérienne) avec à son bord la délégation algérienne

composée du directeur général d'Air Algérie, de l'ambassadeur du Liban à Alger Mohamed Hassan, ainsi que d'un représentant du ministère algérien du Transport et de plusieurs journalistes. La délégation algérienne a été reçue au salon d'honneur de l'aéroport de Beyrouth par le ministre libanais des travaux publics et des Transports, Ali Hemia, l'ambassadeur algérien à Beyrouth, Rachid Belbaki, et l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Kamel Bouchama.

Air Algérie reprend ses vols vers la Syrie

Le vol inaugural opéré jeudi par la compagnie aérienne nationale Air Algérie à destination de Lattaquié (Syrie) dans le cadre de la reprise des liaisons aériennes entre les deux pays, est arrivé jeudi en fin d'après-midi à l'aéroport international de Lattaquié en provenance de Beyrouth (Liban). L'avion d'Air Algérie, un Boeing 737/800, a atterri en fin de journée à l'aéroport international Bassil al Assad de Lattaquié, après une escale qui a duré près de deux heures à Beyrouth.

La délégation algérienne a été accueillie par l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Kamel Bouchama, le gouverneur de la ville de Lattaquié Amer Hellal, et le directeur général de l'aviation civile syrienne, Bassim Mansour.

Dans un point de presse tenu à l'arrivée, M. Mansour a exprimé sa grande joie suite au rétablissement de la ligne aérienne entre les deux pays après une absence qui a duré dix ans.

"Nous sommes très heureux de voir un premier avion arabe atterrir à l'aéroport de Lattaquié après une suspension des vols depuis dix ans. Cela constitue une étape historique marquant les relations fraternelles, et historiques entre l'Algérie et la Syrie", a souligné M. Mansour.

Le même responsable syrien a estimé en outre que cette reprise des liaisons aériennes entre la Syrie et l'Algérie renforcerait davantage les liens de coopération économique,

commerciale et touristique entre les deux pays. Pour sa part, le directeur général d'Air Algérie, Yassine Benslimane, a réaffirmé à cette occasion la volonté des autorités algériennes de rétablir cette ligne et de renforcer le nombre de dessertes aériennes vers la Syrie. "Cette reprise permet aux ressortissants syriens et aux Algériens, ainsi qu'aux opérateurs économiques de voyager vers et à partir de l'aéroport d'Alger et de rallier 48 autres destinations internationales et 33 autres à l'intérieur du pays (Algérie)", a souligné M. Benslimane. L'avion de la compagnie aérienne nationale a quitté Lattaquié pour regagner l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger vers 22 heures.

SCOUTS

Anciens SMA: la consolidation et l'ancrage du scoutisme féminin en Algérie souligné (rencontre)

Le commandant général de l'association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadouna, a indiqué jeudi soir à Sétif que "les efforts seront axés dans le futur sur la consolidation et l'ancrage du scoutisme féminin en Algérie". M. Saadouna qui présidait l'ouverture des travaux d'un séminaire national des cheftaines organisé à l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Saïd Gambour", à la cité Tebint (Est de Sétif) sous le slogan "notre rencontre se distingue par notre don", a précisé que "la femme a adhéré à l'image de l'homme dans les rangs des Scouts musulmans algériens", relevant "le grand engouement des filles pour le scoutisme", ce qui nécessite un encadre-

ment s'adaptant avec son rôle dans la société. Le même responsable a rappelé que "le rôle de l'organisation des anciens Scouts musulmans algériens est de poursuivre l'ancrage de la citoyenneté parmi les jeunes", précisant que "l'objectif est de mettre en place des cadres scouts féminins aux compétences avérées dans tous les domaines pour les impliquer dans les affaires publiques et également leur donner l'opportunité de contribuer à l'édification du pays". Selon M. Saadouna, l'adhésion de la femme aux Scouts musulmans algériens "lui permet de préserver les principes de l'identité algérienne et musulmane et de la révolution de libération d'autant que son encadrement sera inspiré de la proclama-

tion du 1er novembre 1954 et les us et traditions du peuple algérien". Selon le commandant général des anciens Scouts musulmans algériens, cette rencontre nationale de formation de trois jours (du 21 au 23 décembre) à laquelle participent 120 cheftaines de 27 wilayas constitue une opportunité pour se rencontrer et échanger des idées et des opinions et des expériences entre les cheftaines des différentes wilayas participantes en vue de promouvoir le scoutisme féminin conformément aux recommandations du congrès tenu en juin dernier et qui a insisté sur l'importance de l'encadrement. Il a ajouté que "les cheftaines participantes à cette rencontre de formation ont évolué dans le mouvement des scouts de-

puis leurs jeune âge et devront acquérir au terme de ce séminaire un nouvel élan pour poursuivre leurs missions et encadrer d'autres filles qui adhéreront à l'organisation". De sa part, la vice commissaire nationale du département des guides filles aux anciens des Scouts musulmans algériens, la cheftaine Houla Belaoudi a évoqué le rôle de la femme dans la vie publique, précisant que "les participantes bénéficieront de 5 ateliers de formation qui se baseront sur le rôle de la femme en vue de la promouvoir pour devenir un acteur efficace et de mettre en avant son rôle dans l'édification du pays en plus de débattre de l'histoire du scoutisme féminin".

BISKRA

Visite d'une délégation de jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger

Une délégation de jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger est arrivée jeudi soir dans la wilaya de Biskra (425 km d'Alger) dans le cadre d'une caravane pour jeunes sur le thème de la Mémoire nationale qui les conduira vers six wilayas du pays.

Dans une déclaration à l'APS, Anis Mehala, responsable de la caravane, a précisé que la délégation composée de 45 personnes visitera plusieurs sites archéologiques et monuments de la wilaya de Biskra et rencontrera des membres de la famille révolutionnaire.

La caravane dont la première étape a été Alger s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication avec les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, la consolidation de leur attachement avec le peuple et la mère patrie et l'enracinement de la Mémoire nationale par la visite des sites et monuments historiques, selon la même source. Selon le programme de



la visite, le premier jour sera consacré à la visite de la ville de Sidi Okba, le tombeau d'Okba ibn Nafi, la localité de Tahouda et le complexe islamique.

La seconde journée verra la visite du musée régionale colonel Mohamed Chaabani de la wilaya 6 historique au chef-lieu de wilaya, la vieille dechra, le

site de la bataille des Zaâtcha (1849) dans la commune de Li-chana et le musée du colonel Si El Houas à M'chouneche (28 km à l'Est de Biskra).

Accueillis par les autorités locales et des représentants de la société civile à l'hôtel des Ziban, les membres de la délégation se rendront vendredi après-midi vers la wilaya de Batna dans le cadre de leur tournée qui les conduira également vers Guelma, Tizi Ouzou et Oran. La tournée de cette caravane, organisée dans le cadre d'un programme commun du ministère de la Jeunesse et des Sports et la mosquée de Paris (France), se poursuivra jusqu'au 28 décembre courant, selon les organisateurs.

TISSEMSILT

Faire de la wilaya un pôle de l'écotourisme et du thermalisme (ministre)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a mis l'accent, jeudi à Tissemsilt, sur la nécessité d'intensifier les efforts en vue de hisser cette collectivité locale au rang de pôle de développement de l'écotourisme et du thermalisme par la mise en place de structures susceptibles d'assurer l'attractivité des visiteurs.

Le ministre a insisté, lors de la présentation d'un exposé sur la réhabilitation de la station thermique de Sidi Slimane, sur la nécessité de sauvegarder le cachet traditionnel de la source thermique de cette station et l'hôtel mitoyen, ainsi que la création d'autres structures, notamment des cafétérias et des restaurants, dans l'optique d'attirer le maximum de visiteurs désireux bénéficier de cures thermales par les eaux sulfureuses charriées du mont de l'Ouarsenis, surplombant du haut de ses 1.987 mètres la localité de Sidi Slimane. Il est à souligner que deux variantes préconisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire accordé à la wilaya de Tissemsilt ont été présentées

au ministre, lors de la visite à ce site thermique. La première porte sur la réalisation d'un village touristique constitué de bungalows, alors que la seconde, qui a été finalement retenue, comporte la réalisation d'une Maison de l'artisanat, outre des restaurants et une cafétéria, et ce pour une enveloppe budgétaire globale évaluée à 53 millions de dinars. Dans la commune de Beni Chaib, M. Mokhtar Didouche s'est enquis de l'avancement des travaux d'un jardin aquatique en cours de réalisation sur les berges du plan d'eau du barrage de Koudiet Rosfa.

Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature des opérations contenues dans le programme complémentaire accordé par le gouvernement à la wilaya de Tissemsilt, le jardin portait initialement sur la réalisation d'une piscine et de jeux pour enfants, ce qui, selon le ministre, limitait sa faisabilité économique et touristique, instruisant ses initiateurs à ériger de grandes structures dans le but d'attirer le maximum de visiteurs, préconisant la réalisation d'une piscines pour

adultes, des infrastructures sportives, ainsi que des restaurants et des cafétérias.

Par ailleurs, le ministre a mis en valeur le projet de réalisation d'un jardin thermal prévu au niveau de la forêt d'Ain Antar, dans la commune de Bou Kaïd, un projet à même de promouvoir et de mettre en valeur les atouts naturels de cette wilaya des Hauts-Plateaux du Centre ouest et de transformer cette wilaya en pôle d'excellence du tourisme dans ses dimensions écologique, thermique et sylvicole, parallèlement à l'agriculture, qui fait sa vocation première, où le développement économique sera boostée et où le marché du travail sera dynamisé par la multiplication des offres d'emplois.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat poursuit sa visite, avec la mise en service de l'Ecole de formation professionnelle et de la consolidation des niveaux sise à la Maison de l'artisanat et des métiers, en plus d'inspecter la zone d'expansion touristique à Sidi Bentamra et la visite de l'établissement touristique "Milas" sis à Tissemsilt-ville.

EL TARF

Plus de 300 participants au festival national de sport et travail

Plus de 300 sportifs (hommes et femmes), prennent part au festival national de sport et travail qui a débuté, jeudi-soir, à la salle omnisports Touil Ali, dans la ville d'El Tarf. Lors de son allocution d'ouverture le représentant du ministre de la jeunesse et des sports, Djamel Amraoui, a affirmé que cette manifestation sportive qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, est marquée par la participation de 310 sportifs (hommes et femmes) issus de différentes wilayas du pays. Le même intervenant a souligné que ce rendez-vous sportif comprend des compétitions de football, basket-ball et la pétanque. De son côté, la directrice de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya

d'El Tarf, Nabila Hamani a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce festival est de promouvoir le sport et le travail, précisant que la wilaya d'El Tarf dispose d'importantes commodités et peut accueillir n'importe quel festival national ou international. Les participants à cette manifestation sportive de trois (3) jours, sont répartis entre autres sur trois (3) disciplines sportives où sept (7) équipes s'affrontent pour le titre de Futsal, tandis que le basket-ball est marqué par la participation de 5 équipes dont deux formations féminines, a-t-elle noté. Il convient de noter également que ce festival est organisé sous l'égide du ministre de la jeunesse et des sports.

ORAN

Remise de 62 autorisations d'exploitation définitives aux investisseurs

Une soixantaine d'autorisations d'exploitation définitives ont été remises, mercredi dans la wilaya d'Oran, aux investisseurs dans différentes activités industrielles, touristiques et agricoles. Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a supervisé l'opération de remise des autorisations aux investisseurs dans les filières industrielles, touristiques et agricoles, sur un total de 100 projets d'investissement ayant reçu une autorisation d'exploitation exceptionnelle. Intervenant à cette occasion, M. Sayoud a indiqué que la Commission de wilaya chargée de lever les entraves devant les projets d'investissement a tenu 15 réunions consécutives pour l'examen de 375 projets d'investissement, durant lesquelles 285 projets en suspens ont été avalisés, dont 126 projets complétés, 58 en cours de réalisation et 101 confrontés à différentes entraves. Il a,

entre outre, fait savoir que l'opération de la levée des entraves sur les projets d'investissement en suspens a permis la création de 48.152 postes d'emploi, annonçant l'entrée en service, dans les prochains jours, de 100 autres projets d'investissement et l'octroi de 38 autorisations d'exploitation définitives aux investisseurs. L'opération de la levée des contraintes sur les projets d'investissement intervient aussi dans le cadre des directives des pouvoirs publics pour lutter contre la bureaucratie et en facilitant les procédures administratives devant les investisseurs.

Le même responsable a annoncé le lancement, dans les prochains jours, de l'aménagement de la zone industrielle de Bethioua et la prise en charge de certaines zones industrielles, qui accusent un manque en matière d'aménagement,

notamment les zones de Hassi Ameur et Misserghine. Il a précisé que tous les acteurs du domaine de l'investissement ayant obtenu des autorisations exceptionnelles d'exploitation ont été préalablement invités à s'adresser aux directions exécutives compétentes, afin de lever toutes les réserves pour obtenir les autorisations définitives d'exploitation. M. Sayoud a, d'autre part, déclaré que "ces résultats de terrain traduisent la volonté de l'Etat, dirigé par le Président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, de mettre fin à tous les obstacles et restrictions qui entravent le bon déroulement des projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois.

C'est un message de confiance adressé à tous les opérateurs pour relever le défi et bâtir une économie forte et prospère".

TRAVAUX PUBLICS

Entretien et réhabilitation des deux tiers de la RN1 reliant In Salah-Tamanrasset-In Guezzam (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Lakhdar Rekhouk a affirmé, jeudi à Alger, que l'opération d'entretien et de réhabilitation de la RN1 reliant les wilayas de In Salah, de Tamanrasset et d'In Guezzam a touché, jusque là, deux tiers de la longueur de cette route.

Intervenant lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales présidée par Mohamed Reda Oussahla, vice-président du Conseil, M. Rekhouk a précisé que "dans le cadre des opérations enregistrées au niveau des trois wilayas, concernant l'entretien et la réhabilitation de la RN1, la longueur globale prise en charge actuellement s'élève à 753,4 km sur une longueur globale de 1.264 km".

La RN1 traverse les wilayas d'In Salah sur 410 km, de Tamanrasset (643 km) et d'In Guezzam (211 km), soit un total de 1.264 km de la frontière de la wilaya d'El-Méniaâ à In Guezzam et les frontières du Niger. Cet axe "important" représente la principale issue des trois wilayas, selon les explications données par le ministre en réponse à une question du membre du C onseil de la nation, Khafi Akhmadou (FLN) sur les procédures entreprises pour la prise en charge de la RN1. Le ministre a indiqué que "cette route constitue l'axe principal du réseau routier national et figure au centre de nos priorités, de même que nous œuvrons à enregistrer des opérations de prise en charge permanente en fonction des priorités et des capacités financières disponibles".

Concernant la route reliant la commune de Tazrouk et la localité de Tin Tarabine dans la wilaya de Tamanrasset, il a souligné que l'étude a été finalisée et présentée au niveau local. A une question du député Youcef Larab (Indépendants) sur la possibilité de corriger la trajectoire des lignes ferroviaires dans le cadre des travaux de modernisation de la ligne minière reliant les wilayas de Tébessa et Annaba, le ministre a souligné l'importance du projet de dédoublement et de modernisation de la ligne minière et ferroviaire Est, reliant le port de Annaba à Bled El Hadba passant par le complexe industriel de Oued Keberit sur une distance de 422 km. S'agissant de la ligne traversant la ville de Chebaïta, inscrite dans le cadre du projet de dédoublement de la ligne minière, il a souligné que le changement du site de la gare actuelle à Chebaïta située à 4 km de la station d'El Hadjar avec la déviation de la trajectoire vers l'extérieur de la ville, exigeaient la révision totale de la trajectoire exploitée actuellement, à partir de Annaba avec le changement des sites de différentes gares situées entre Annaba et Chebaïta, ce qui n'est pas chose aisée si l'on tient compte de la densité du tissu urbanistique, du réseau routier dans la région et des terres agricoles à contourner.

Il a également souligné que les produits phosphatés transportés sur cette ligne ferroviaire, doivent être dirigés vers la station maritime située au port de Annaba, qui constitue un point obligatoire sur cette ligne, ajoutant qu'en vue de protéger les habitants de cette zone urbaine du bruit résultant de la circulation des trains miniers, de nombreuses mesures seront prises lors de la réalisation de ces travaux, dont la plus importante est la sécurisation des zones ferroviaires à travers la construction de murs hauts, insonorisés et anti-vibrations. A la question du membre Amri Dahane (FLN), concernant le mur de béton placé sur les côtés de la double voie reliant les villes de Mecheria et Ain Sefra, il a précisé qu'il a été renoncé à la réalisation de séparateur en ciment et en fer avec deux lignes parallèles au niveau des doubles tronçons récemment réalisés, ajoutant que si cette expérience réussit, nous œuvrerons à la généraliser pour remplacer la barrière en béton au niveau du tronçon objet de votre question.

Il a également souligné que les mesures nécessaires ont été prises pour accompagner le phénomène d'ensablement et assurer la sûreté et la sécurité des usages de la route grâce à une surveillance quotidienne à travers des patrouilles d'intervention et de maintenance.

INDUSTRIES MÉCANIQUES

Le grand défi des entreprises algériennes (reportage)

Plusieurs entreprises algériennes ont courageusement relevé le défi de renforcer la position des industries mécaniques au sein du paysage industriel national, à travers des produits aux normes internationales tout en maintenant un taux d'intégration nationale élevé, une initiative qui devrait insuffler une dynamique significative au secteur industriel, notamment l'industrie automobile.

Participant à la Foire de la production algérienne (FPA) organisée au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) jusqu'au 23 décembre, des entreprises ont mis en avant leurs réalisations en matière de développement des industries mécaniques en Algérie, affichant leur disposition à contribuer à l'augmentation des taux d'intégration dans ce secteur.

Lors d'une tournée dans les différents pavillons de la Foire, l'APS a constaté la détermination des entreprises algériennes à suivre les orientations du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, données, jeudi dernier, à l'ouverture de la foire.

A ce propos, le président de la République avait affirmé que "l'industrie mécanique doit tirer l'Algérie vers le haut du point de vue industriel", assurant que le tissu industriel algérien est en train de progresser grâce

à "beaucoup d'opérateurs locaux qui ont pris l'initiative d'investir dans ce domaine".

"Nous sommes sur la bonne voie", a affirmé le Président Tebboune qui avait aussi salué les progrès réalisés par l'industrie mécanique en Algérie, mettant en avant l'importance accordée par l'Etat à ces industries.

Dans ce contexte, l'entreprise "Iris" vise à augmenter la production de pneus pour voitures touristiques de 2 millions d'unités/an à 4 millions d'unités/an d'ici 2024, et ce par l'élargissement de l'usine qui est entrée en service en 2019, permettant de répondre à la demande locale et d'exporter 40% de la production vers 28 pays, dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays africains, a fait savoir la directrice de l'information de ladite entreprise, Kahina Arhab.

La responsable a précisé qu'il existait un projet de production de pneus pour



camions et autobus d'ici 2025, faisant état de négociations en cours avec plusieurs acteurs intéressés par la fabrication automobile en Algérie pour leur fournir des pneus "aux normes internationales".

En ce qui concerne la société "Planète Filtre", elle est passée il y a environ trois ans de l'importation de filtres, qu'elle exerçait depuis environ 20 ans, à la produc-

tion locale, en conformité avec "les aspirations de l'Etat algérien à promouvoir la production nationale, en particulier la production de pièces de rechange automobiles", selon le directeur de la société, Farid Khazani.

"Nous fabriquons des filtres à huile, à air et à carburant pour les voitures touristiques, les véhicules lourds, les machines industrielles, ainsi que des filtres spéci-

fiques aux usines", a-t-il relevé, ajoutant: "Nous nous préparons à contribuer au développement de l'industrie mécanique en Algérie en fournissant les certifications de qualité demandées par les entreprises de fabrication automobile". S'agissant de la matière première, M. Khazani a précisé qu'elle variait entre locale et importée, soulignant que "l'usine Tosyali de fer et d'acier

dotera l'entreprise de certains produits métalliques à partir de 2024, tandis que d'autres entreprises nous fourniront du caoutchouc et des ressorts, ce qui permettra d'augmenter le taux d'intégration à près de 60% dans deux ans, contre 30% actuellement". Pour sa part, Amine Chabi, directeur commercial de la société "El Qods" spécialisée dans la transformation du verre, a mis en avant les efforts de l'entreprise depuis près de 40 ans pour développer l'industrie du verre automobile en Algérie, ce qui lui a permis ces dernières années de passer à la fabrication de vitres pour des autobus, des machines industrielles, et des wagons de trains "Coradia", de métros et de tramways. Le même responsable a indiqué que la société contribuait à augmenter le taux d'intégration dans le secteur de l'industrie automobile en Algérie en augmentant sa capacité de production à 650 unités de verre automobile par jour (contre 300 actuellement) à partir de 2025, notamment que "la société a reçu une offre de Fiat pour lui fournir du verre".

BOURSE D'ALGER

Hausse de 48% de la capitalisation et 8% de la valeur des transactions en 2022 (COSOB)

La Commission d'Organisation et de Surveillance des opérations de bourse (COSOB) a annoncé, jeudi dans un communiqué, une évolution "notable" en termes de capitalisation boursière (+48%) et une croissance de 8% pour ce qui est de la valeur globale des transactions boursières à la place financière d'Alger en 2022.

Ces chiffres sont dévoilés à l'occasion de la publication du rapport annuel 2022, au titre des activités du marché des valeurs mobilières, établi en application des dispositions du décret législatif 93-10 du 10 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, explique le document. Consultable sur le site internet de la COSOB (<https://www.cosob.org>), le rapport dresse un bilan des activités des différents intervenants du marché financier et présente des indicateurs chiffrés sur l'activité boursière ayant marqué l'année 2022, souligne le communiqué.

Il permettra certainement aux différents acteurs de la obligation financière d'Alger et le public investisseur en actions et obligations cotées de se faire une opinion à la fois globale et exhaustive sur l'activité du marché des valeurs mobilières en Algérie, assure la COSOB. Elle ajoute que le rapport aborde principalement les activités du régulateur avec un focus sur l'activité de surveillance menée sur les professionnels du marché (intermédiaires en opérations de bourse, teneurs de comptes conservateurs de titres, sociétés de capital investissement). La communication et l'information financière des sociétés cotées sont également traitées avec indication des principaux agrégats financiers et de gestion de chacune d'elles, lit-on dans le communiqué. Concernant les chiffres clés, la COSOB a constaté "une évolution notable" en termes de capitalisation boursière (+48%) et une croissance de 8% pour ce qui est de la valeur globale des transactions boursières. Aussi, le volume total des ordres de bourse a enregistré une hausse substantielle de 55%. Cette progression "très appréciable" dénote une reprise certaine de l'activité de la bourse en 2022, en dépit des répercussions générées par la crise de la pandémie Covid-19. L'activité de capital investissement a connu, quant à elle, un dynamisme croissant avec cinq (05) sociétés agréées dominant le secteur. L'activité a généré un montant de participation de l'ordre de 6,5 milliards de dinars, ce qui correspond à 152 prises de participations dans des sociétés, dont 37 ont été enregistrées en 2022, précise l'institution.

Par ailleurs, la COSOB a estimé qu'au regard de cette reprise d'activité et les premières prémises des décisions annoncées par les pouvoirs publics à l'effet d'ouvrir, via la bourse, le capital de deux banques publiques, elle (COSOB) demeure "convaincue" que le marché financier dispose d'un potentiel "considérable", lui permettant "non seulement de mobiliser des fonds en dehors de la sphère bancaire, mais aussi de contribuer à la diversification des sources de financement de l'économie nationale.

Elle a assuré qu'elle reste "pléinement" disposée à accompagner toutes les initiatives visant à redynamiser le marché financier algérien.

PÊCHE

La production halieutique nationale estimée à près de 112.000 tonnes (ministre)

La production halieutique nationale a été estimée à près de 112.000 tonnes, durant les 11 premiers mois de l'année 2023, soit une croissance de 2% par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé jeudi le ministre de la Pêche et des Productions Halieutiques, Ahmed Badani. Lors d'une réunion d'évaluation du bilan des activités du secteur pour l'année 2023, M. Badani a souligné que cette production, recensée à la fin novembre dernier, englobait la richesse halieutique, l'aquaculture et la pêche au thon rouge.

Le secteur de la pêche envisage d'augmenter la production l'année prochaine, en se basant sur l'aquaculture pour réaliser un équilibre, la richesse halieutique étant en baisse en Méditerranée, a poursuivi le ministre, arguant que son secteur aspirait à atteindre 15.000 tonnes de poissons produits en aquaculture et 120.000 tonnes de la pêche.

La moyenne des poissons produits de la pêche s'est fixée à 100.000 tonnes depuis trois décennies, alors que le nombre de la population est en hausse, d'où l'impératif de réaliser un équilibre pour atteindre 200.000 tonnes à travers l'aquaculture, a-t-il ajouté.

M. Badani a mis l'accent, dans ce sillage, sur la nécessité de préserver les ressources halieutiques dans le cadre du développement durable, ajoutant qu'"aucune nouvelle autorisation de pêche n'a été accordée depuis des années". Pour ce qui est de l'aquaculture, l'Algérie compte 42 fermes aquacoles dont deux (2) créées en 2023, selon les chiffres avancés par le ministre qui a fait état du lancement de nouveaux projets.

Le dernier en date concerne l'installation de cages flottantes au niveau de deux fermes agricoles à Ain Taya (Alger), premier projet du genre en Algérie, a-t-il poursuivi. Le premier responsable du secteur a rappelé l'investissement de 21.500.000 alevins dans des cages flottantes en 2023 contre 19 millions en 2022, soit une hausse de

2,5 millions d'alevin. Le nombre de fermes aquacoles des eaux douces a atteint 51 fermes dont 10 nouvelles créées en 2023, a-t-il fait savoir, relevant que 52 nouveaux projets en cours de réalisation.

S'agissant de la construction de bateaux pour la promotion de la pêche en haute mer, M. Badani a fait état de trois grands navires de 35 mètres réalisés par des compétences locales dont un navire livré en 2023, outre 12 autres en cours de construction dont un de 42 mètres pour la première fois en Algérie. S'agissant de la formation et du développement des ressources humaines, le ministre a fait savoir que le nombre d'étudiants formés dans les différentes écoles et instituts du secteur a atteint 12.545 étudiants, en plus de 2.092 agriculteurs et jeunes ayant bénéficié de la formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée avec l'agriculture.

M. Badani a estimé que le secteur avait connu une forte dynamique ces derniers temps, grâce à "la grande attention que lui accordent les autorités publiques, compte tenu de son importance dans la contribution au développement de l'économie nationale et au renforcement de la souveraineté et la sécurité alimentaire du pays", affirmant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait accordé plusieurs mesures incitatives à travers les décisions décreées ces dernières années, citant à titre d'exemple: l'octroi de foncier aux ateliers de construction et de réparation de bateaux à l'intérieur et à l'extérieur des ports de pêche, l'autorisation d'importation des moteurs et des bateaux usagés de moins de (5) ans en vue d'augmenter les capacités de production.

Le ministre a cité, également, les avantages fiscaux accordés aux activités d'aquaculture et l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et sa réduction pour l'activité de transformation.

En outre, il a relevé l'enregistre-

PÉTROLE

Le Brent à plus de 79 dollars

Les prix du pétrole ont reculé jeudi, dépassant les 79 dollars le baril, les craintes de voir la demande en or noir sapée l'an prochain par une récession économique ayant déjà plomber les cours.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a baissé de 0,39%, à 79,39 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a cédé 0,44%, à 73,89 dollars.

Selon l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), durant la semaine achevée le 15 décembre, les stocks américains de brut ont gonflé de 2,9 millions de barils, alors



que les analystes prévoyaient une baisse de quasiment autant.

Les stocks d'essence ont également progressé de 2,7 millions de barils, bien plus que l'augmentation de 1,35 million attendue.

Selon l'Energy Information Administration, la production pétrolière américaine a atteint le niveau record de 13,2 millions de barils par jour, dont neuf millions provenaient du schiste.

L'Angola annonce sa sortie de l'OPEP

Le ministre angolais des Ressources minérales, Pétrole et Gaz, Diamantino de Azevedo, a annoncé jeudi la sortie de l'Angola de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La décision a été prise lors d'une réunion du Conseil des ministres, présidée

par le président angolais, Joao Lourenço, a rapporté l'agence de presse officielle Angop.

Cette décision "dûment réfléchie" a été transformée ce jeudi en décret-loi, signé par le président Lourenço.

L'Angola a volontairement rejoint

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en 2007.

L'OPEP regroupe désormais 12 pays: l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, les Emirats arabes unies, le Venezuela, la Nigeria, le Koweït, la Libye, le Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales dispersées face à une économie américaine en ralentissement

Les Bourses mondiales évoluent en ordre dispersé jeudi, dans la foulée de l'annonce du ralentissement de l'économie américaine, qui va dans le sens des anticipations des marchés concernant une baisse des taux directeurs de la banque centrale américaine (Fed). En Europe, la Bourse de Paris a clôturé en retrait de 0,16% et Francfort a cédé 0,27%, tout comme Londres.

A New York, la tendance était à l'inverse, vers 17H05 GMT, le Dow Jones avançait de 0,28%, l'indice Nasdaq grimpeait de 0,60% et le S&P 500 de

0,40%. Les investisseurs se sont tournés vers la publication de la troisième et dernière estimation du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis, qui a été révisé en baisse au troisième trimestre, passant de 5,2% en rythme annualisé à 4,9%, ce qui conforte le scénario d'une économie américaine moins allante.

"La mise à jour reflète principalement une révision à la baisse des dépenses de consommation", principal moteur de l'économie américaine, a souligné le département du Commerce. Dans un

contexte où depuis plusieurs semaines le marché anticipe des baisses de taux de la Fed, les investis seurs se tourneront vendredi vers la publication aux Etats-Unis de l'indice d'inflation PCE pour novembre, baromètre préféré de l'institution monétaire pour mesurer la hausse des prix.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt des emprunts des Etats étaient plutôt stables vers 16H50 GMT: le rendement des bons du Trésor des Etats-Unis à dix ans s'établissait à 3,88%, contre 3,85% mercredi et le

taux obligataire allemand à dix ans évoluait à 1,96% contre 1,97% la veille.

Vers 16H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février baissait de 1,07%, à 78,85 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, perdait 1,16%, à 73,36 dollars.

Sur le marché des changes, l'euro prenait 0,46% face au billet vert, à 1,0992 dollar pour un euro. Le bitcoin montait de 0,30%, à 43,580 dollars.

Les Bourses européennes dispersées, Wall Street reprend son ascension

Les Bourses européennes ont fini en ordre dispersé jeudi, tandis que Wall Street est repartie à l'assaut des sommets à la faveur d'un chiffre de croissance américaine révisé qui confirme le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis.

En Europe, la Bourse de Paris a clôturé en retrait de 0,16% et Francfort a cédé 0,27%, tout comme Londres. Wall Street n'en a pas moins rugi de nouveau.

Le Dow Jones a emmagasiné 0,87%, l'indice Nasdaq a pris 1,26% et l'indice élargi S&P 500 a ramené 1,03%. Après un

léger trou d'air mercredi, les indices new-yorkais se sont remis dans le bon sens avec l'aide des indicateurs macroéconomiques du jour. La croissance américaine a été révisée en baisse pour le troisième trimestre, de 5,2% en rythme annualisé à 4,9%. Le rapport du département du Commerce a ainsi montré que les prix n'avaient augmenté que de 2% au troisième trimestre, hors énergie et alimentation, en rythme annualisé, ce qui est conforme à l'objectif de long terme de la Fed. Sur le marché obligataire, le ren-

dement des bons du Trésor des Etats-Unis à dix ans se tendaient, à 3,89%, contre 3,85% mercredi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a baissé de 0,39%, à 79,39 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a cédé 0,44%, à 73,89 dollars. Sur le marché des changes, l'euro a franchi le seuil symbolique de 1,10 dollar (1,1008), en hausse de 0,60% face au billet vert. Le bitcoin montait de 0,87%, à 43,990 dollars.

La Bourse de Tokyo ouvre en modeste hausse, soutenue par Wall Street

La Bourse de Tokyo démarrait vendredi en légère hausse, soutenue par les gains à Wall Street la veille et par le net ralentissement de l'inflation au Japon en novembre, conformément aux attentes.

L'indice vedette Nikkei progressait de 0,28% à 33.233,96 points vers 00H35 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,55% à 2.338,67 points. La Bourse de New York a fini jeudi dans le vert, de nouveaux indicateurs américains ayant confirmé le ralentissement de l'économie des Etats-Unis, ce qui va dans le sens de la perspective d'une baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) en 2024. Au Japon, l'inflation a nettement ralenti en novembre (2,5% sur un an hors produits frais, contre 2,9% en

octobre), selon des données officielles publiées vendredi avant l'ouverture de la Bourse de Tokyo et qui étaient le message de la Banque du Japon (BoJ).

Celle-ci maintient pour l'instant sa politique monétaire ultra-accommodante en attendant de voir notamment de nouvelles hausses de salaires importantes dans les pays l'an prochain.

Le président américain Joe Biden a mis en garde jeudi contre le rachat prévu du sidérurgiste américain emblématique US Steel par le japonais Nippon Steel (+0,37% vers 00H30 GMT), annoncé en début de semaine.

Cette acquisition "semble mériter un examen approfondi en termes (...) de sécurité nationale", a déclaré M.

Biden, candidat à sa réélection en novembre 2024 et qui se pose en défenseur de la souveraineté industrielle de l'Amérique. Une enquête va être menée par l'agence gouvernementale américaine chargée d'évaluer le risque des investissements étrangers, le CFIUS. Certains actionnaires de Nippon Steel ne seraient pas forcément déçus par une annulation de cette acquisition, au vu de son prix jugé très élevé (14,9 milliards de dollars, dette comprise). L'action Nippon Steel avait d'ailleurs chuté mardi au lendemain de l'annonce de ce projet de rachat.

Le cours dollar/yen variait peu, un dollar valant 142,03 yens vers 00H30 GMT contre 142,12 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro baissait légèrement

à 156,30 yens contre 156,49 yens la veille, mais son cours était presque inchangé face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,1008 dollar contre 1,1011 dollar jeudi à 21H00 GMT.

Le marché du pétrole stagnait vers 00H20 GMT le baril de WTI américain était parfaitement stable à 73,89 dollars.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen accroît ses gains face au dollar

Le yen accroît ses gains face aux principales devises, dont le dollar, jeudi, bénéficiant des attentes de baisses des taux de plusieurs grandes banques centrales, renforcées par des données économiques moroses aux Etats-Unis.

Vers 16H30 GMT, la devise nipponne gagnait 1,09% face au billet vert, à 142,12 yens pour un dollar, évoluant à son niveau d'avant la dernière décision de la Banque du Japon (BoJ).

Le yen progressait aussi face à la monnaie unique européenne, prenant 0,56% à 156,20 yens pour un euro. Malgré une inflation largement au-dessus de sa cible, la banque centrale japonaise a fait le choix de conserver sa politique monétaire ultra-accommodante, en maintenant notamment son taux de court terme négatif, fixé à -0,1% depuis 2016.

Or la croissance du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis au troisième trimestre a été révisée en baisse, à 4,9% en rythme annualisé, selon la dernière estimation du département du Commerce, publiée jeudi. Ces perspectives économiques ralenties ont contribué à renforcer les attentes de baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) l'année prochaine.

Les investisseurs tablent pour l'instant sur six baisses de taux de la banque centrale américaine des mars, rappelaient les analystes de la Deutsche Bank.

Le dollar chutait ainsi également face à l'euro, perdant 0,45%, à 1,0991 dollar pour un euro, et se repliait de 0,19% face à la devise britannique, à 1,2663 dollar pour une livre.

Les analystes attendent des décisions similaires de la Banque centrale européenne (BCE) dès le premier trimestre prochain, et de la Banque d'Angleterre (BoE), pour l'instant projetée pour mai.

En conséquence, la livre s'effraitait face aux principales devises autres que le dollar, perdant ainsi 0,25% face à l'euro, à 86,79 pence.

L'inflation britannique en novembre, publiée mercredi, est ressortie en net recul, à 3,9% sur un an en novembre, au plus bas depuis deux ans.

Dans le calendrier, l'indice PCE pour novembre aux Etats-Unis, mesure de l'inflation particulièrement scrutée par la Fed, est attendu vendredi.

JAPON

Net ralentissement de l'inflation en novembre

L'inflation au Japon a fortement décéléré en novembre, revenant à son plus bas niveau depuis juillet 2022, grâce notamment à une décade des prix du gaz et de l'électricité, selon des données officielles publiées vendredi.

La hausse des prix à la consommation le mois dernier a atteint 2,5% sur un an hors produits frais, contre 2,9% en octobre.

Un ralentissement de cette ampleur avait été anticipé par le consensus d'économistes de l'agence Bloomberg. Et cela va dans le sens de la Banque du Japon (BoJ), qui s'attend à ce que l'inflation faiblisse désormais régulièrement dans l'archipel.

La BoJ a maintenu mardi sa politique monétaire ultra-accommodante, continuant de penser que son objectif d'une inflation stable à 2% n'est pas encore en vue pour l'heure. Car la hausse des prix au Japon est essentiellement tirée par les coûts importés et non par la demande intérieure, faute d'être accompagnée par une croissance suffisamment robuste de l'économie et des salaires pour l'instant.

En excluant également l'énergie en plus des produits frais, l'inflation a ralenti à 3,8% en novembre contre 4% en octobre, un plus bas depuis mars de cette année. Après avoir chuté depuis l'an dernier en raison du grand écart grandissant entre les politiques monétaires américaine et japonaise, le yen profite depuis quelques semaines de la perspective d'une Réserve fédérale américaine (Fed) plus modérée en 2024 et des attentes en parallèle d'une normalisation de la politique de la BoJ, même si ce processus s'annonce extrêmement graduel.

TURQUIE

La Banque centrale relève son taux directeur

La Banque centrale turque a relevé jeudi son taux directeur pour le septième mois consécutif, à 42,5%, conformément aux attentes des marchés et donnant des signes de ralentissement du processus de resserrement monétaire.

La Banque a relevé son taux de deux points et demi comparé au mois dernier et explique, dans un communiqué, que le resserrement monétaire est "proche du

niveau requis pour établir le cap de la désinflation" et que celle-ci a ainsi "réduit le rythme" de ce dernier.

Elle "prévoit d'achever le cycle de resserrement dès que possible".

Le resserrement monétaire sera maintenu aussi longtemps que nécessaire pour garantir une stabilité durable des prix", a-t-elle ajouté.

PARLEMENT

Adoption du projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi à Alger, le projet de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi et des membres du Gouvernement.

Ce projet de loi qui compte 25 articles vise à réformer le cadre juridique régissant l'opération d'obtention de la pension alimentaire, s'articule autour de trois (3) axes, le premier concerne son champ d'application et définit les bénéficiaires des redevances financières et les conditions de recouvrement de la pension alimentaire. Le deuxième axe porte sur le fonds de la pension alimentaire et stipule que l'Etat prend en charge les redevances financières prévues dans ses dispositions à travers un fonds de pension alimentaire, géré par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, via les secrétaires généraux des Cours, tout en réglementant l'accès aux redevances financières du fonds par des

conditions et procédures précisés qui garantissent la transparence dans la gestion des deniers du fonds conformément à des mécanismes spéciaux de recouvrement des redevances, garantissant aux enfants et aux femmes divorcées l'obtention de la pension alimentaire accordée par la Justice conformément à des conditions et des procédures simples.

Concernant le troisième axe, il concerne la gestion du Fonds de la pension alimentaire au niveau local pour la préservation des deniers publics, à travers l'établissement de mécanismes juridiques spéciaux en vue de coordonner entre les parties de paiement et de recouvrement des redevances financières, en attribuant le pouvoir d'ordonner le paiement de

dettes financières du créancier au titre de la pension alimentaire, au secrétaire général au niveau des cours de justice en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

Ce projet de loi, qui abroge la loi 15-01 du 4 janvier 2015 portant création d'un fonds de la pension alimentaire, prévoit le transfert des dossiers en instance, dans le cadre de la mise en œuvre de ses dispositions, au secrétaire général de la cour dès la création du fonds de la pension alimentaire conformément à la législation en vigueur, pour leur prise en charge.

Pour rappel, la création du fonds de la pension alimentaire figure dans l'article 116 bis du projet de loi de fin de l'année pour l'exercice 2024.

Pour sa part, la Commission



des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN a indiqué dans son rapport complémentaire, que ce "projet important" consolidait la solidarité sociale et renforçait le droit à la pension alimentaire, accordée par

la Justice, au profit des bénéficiaires.

A noter que la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN a examiné 26 amendements relatifs à ce projet.

ENVIRONNEMENT

Elaboration d'un nouveau plan d'action pour l'amélioration de la gestion des déchets (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a annoncé, jeudi à Alger, l'élaboration d'un nouveau plan d'action visant à améliorer la gestion des déchets, notamment à travers l'augmentation des taux de récupération et de valorisation. Mme Dahleb a précisé, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Mohamed Réda Oussahla, vice-président du Conseil, que son département ministériel "préside actuellement une commission ministérielle mixte pour l'élaboration d'un plan d'action dédié au recyclage et à la valorisation des déchets, qui s'inscrit en droite ligne avec la concrétisation des engagements et des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la diversification des ressources de l'économie nationale, l'accompagnement des jeunes dans la création des PME et la création de postes d'emploi, en sus de la préservation de l'environnement".

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, M. Fouad Sabouta (FLN), sur la gestion des déchets, la ministre a indiqué que le plan a été élaboré et attend sa présentation à la réunion du Gouvernement pour débat et adoption.

Mme Dahleb a relevé dans ce contexte que son secteur avait adopté, dans le cadre du nouveau modèle de développement, une orientation économique basée sur le recyclage de tous types de déchets récupérables et valorisables, et ce, à travers l'adoption de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets jusqu'à l'horizon 2035 (SNGID35).

Cette stratégie se base essentiellement sur la réduction de la production de déchets à la source, outre le fait de donner la priorité au tri sélectif en vue de recycler 30% des déchets ménagers et 30% des déchets spéciaux, 50% des déchets inertes à l'horizon 2035, et l'application du principe "pollueur-payeur" et la responsabilité élargie pour les producteurs, ainsi que l'encouragement du partenariat public/privé.

La ministre a évoqué le projet de loi modifiant la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion des déchets, qui est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement, visant à assurer une transition efficace vers l'économie circulaire.

Ce projet de loi porte sur la modification de certaines dispositions, notamment en ce qui a trait à la révision des méthodes de traitement, à l'enrichissement du volet lié à la valorisation des déchets, notamment les déchets organiques, à l'introduction de restrictions sur l'utilisation des plastiques à usage unique, à la révision des sanctions encourues pour qu'elles soient plus dissuasives, et au renforcement du contrôle.

Il s'agit, également, de consacrer "le principe de responsabilité en tant que mécanisme de la politique environnementale visant à éviter les effets néfastes des déchets, en impliquant les producteurs dans la gestion des déchets, en particulier ceux issus des emballages".

A une question du membre Mohamed Roumani (Mouvement El Bina) sur les mesures de préservation de la santé des citoyens et de l'environnement face aux effets de l'exploitation de certaines carrières dans la wilaya de Timimoun, la ministre a indiqué que les sorties sur le terrain de la commission de contrôle au niveau de la wilaya ont conduit à l'identification de sept carrières opérant sans licences d'exploitation, des mises en demeure ayant été adressées aux entreprises contrevenantes.

Elle a également souligné que "le nouveau projet de loi sur les mines, actuellement en cours d'examen au niveau du gouvernement, impose aux exploitants le respect des engagements liés à la réduction de la pollution sous peine de sanctions sévères".

APS

JUSTICE

L'Algérie a consolidé son arsenal juridique pour lutter contre la toxicomanie (ministère)

L'Algérie a renforcé son arsenal juridique pour lutter contre le fléau de la toxicomanie et prévenir la société de ce phénomène "destructif", a souligné jeudi à Ouargla le secrétaire général (SG) du ministère de la Justice, Mohamed Reggaz.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude sur le thème de "la prévention et la priorité de traitement en substitut au châtiment dans le cadre des dispositions de la loi 23-05", M. Reggaz a affirmé que l'Algérie s'attela à consolider son arsenal juridique pour faire face au mal de la toxicomanie et protéger la société de ce phénomène "dévastateur".

Il a ajouté que cette action s'est traduite par la promulgation, en 1985, de la loi de protection et de promotion de la santé, notamment la lutte contre les stupéfiants et les produits hallucinogènes et la répression de leur commerce illégal, dès 2004.

Une stratégie nationale de prévention contre la toxicomanie a été mise au point, en

coordination avec l'ensemble des intervenants, dont sa mise en œuvre a été confiée, après son adoption, à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, a rappelé le SG du ministère de la Justice, avant de faire part de l'établissement, dans le cadre de la numérisation, d'une nomenclature électronique nationale des prescriptions médicales afférentes aux stupéfiants et substances psychotropes à mettre à la disposition des instances judiciaires, policières, médicales et douanes algériennes pour faciliter le contrôle de ces produits.

Abondant dans le même sens, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Farid Mazzouni, a souligné que le législateur algérien a réalisé un "bond qualitatif" en termes de prévention, à la faveur de la promulgation en 2004 d'une loi répressive et de lutte contre ce fléau.

Il a, à ce titre, loué les efforts fournis par l'Etat en termes de préven-

tion de ce fléau au travers la prise en charge et le traitement des toxicomanes au niveau des centres d'accueil, à l'instar de l'exploitation de 48 centres intermédiaires de traitement des toxicomanes, et 6 centres de désintoxication.

De son côté, l'universitaire Noureddine Bekkis (université Alger-3), a, dans sa communication intitulée "Facteurs socioéconomiques de propagation du phénomène de toxicomanie", mis en avant les facteurs socioéconomiques du milieu dans l'amplification de ce fléau.

Pour sa part, le représentant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Ouargla, Mohamed Belkacem Bouallet, a, dans son exposé intitulé "vision religieuse sur le fléau de la toxicomanie", affirmé que la Charia islamique exhorte à éviter tout facteur nuisible à la santé humaine, avant de relever que la drogue est un fléau destructeur qu'il faudrait mettre les bouchées doubles pour

l'éradiquer. Inscrite au titre des rencontres tendant à lutter contre la toxicomanie, cette journée, 4ème et ultime d'une série de rencontres similaires, vise à débattre du volet conceptuel et législatif de ce fléau dans l'optique de contribuer aux actions de sensibilisation en fonction d'une approche globale à même d'éradiquer les sources de la toxicomanie qui implique l'ensemble des acteurs (sécurité, éducatifs, religieux et académiques), ainsi que la société civile et les organes de presse.

Initiée par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée à laquelle ont assisté les walis d'Ouargla et de Touggourt, MM. Mustapha Aghamir et Othmane Abdelaziz respectivement, a regroupé, à l'université "Kasdi Merbah" d'Ouargla, des représentants des corps de sécurité, des douanes algériennes, de la protection civile, des Chouyoukh des zaouïas (confréries) et de la société civile.

OUM EL-BOUAGHI

Saisie de plus de 18kg de kif traité

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oum El-Bouaghi ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues et saisi plus de 18 kg de kif traité, indique jeudi un communiqué des mêmes services.

Agissant sur informations faisant état d'un réseau criminel actif à travers le territoire de compétences et des wilayas voisines qui tentait de faire passer une quantité de drogues, les mêmes éléments ont procédé à la fermeture de tous les axes susceptibles d'être empruntés par les membres du réseau en y installant des points de contrôle, ce qui

a permis d'arrêter le véhicule en question sur la RN80 reliant les wilayas de Khenchela et Oum El-Bouaghi, précise le communiqué.

Après avoir fouillé le véhicule, "les éléments de la GN ont mis la main sur cinq colis, chacun contenant 37 plaquettes de kif traité (18,3 kg) dissimulées à l'intérieur du coffre arrière du véhicule, avant de procéder à la saisie de la marchandise et l'arrestation du chauffeur", ajoute-t-on de même source.

Les mis en cause seront déférés devant le parquet de la République près le tribunal d'Al Ain Beda, une fois l'enquête terminée, conclut la source.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Près de 6 millions d'enfants plongés dans la faim dans le monde (ONG)

Près de six millions d'enfants ont sombré dans la faim dans les 10 pays les plus confrontés à une aggravation de la crise alimentaire cette année, selon la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC).

Depuis janvier, 5,8 millions d'enfants - soit environ 16 000 enfants par jour - sont entrés cette année dans des niveaux de faim chronique au Soudan, en Somalie, au Burundi, à Djibouti, en Gambie, à Haïti, au Liban, au Libéria, au Sénégal et au Malawi, selon l'initiative, dont les données ont été analysées par l'ONG Save the Children. "Cette année, nous avons vu la faim monter en flèche dans plusieurs pays du monde, y compris au Soudan, qui a été confronté à un nombre choquant de quatre millions d'enfants supplémentaires



souffrant de la faim", a déclaré, Nana Ndeda, responsable du plaidoyer et de la politique de lutte contre la faim à Save the Children. "La faim n'est pas une cause perdue. D'énormes progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies, mais si les conflits, l'instabilité économique et la crise climatique s'aggravent, la faim s'aggravera également. Si nous voulons mettre fin à la faim dans le monde, nous devons nous attaquer à toutes les causes profondes. Nous ne pouvons pas continuer à le cacher sous le tapis", a-t-elle ajouté.

CLIMAT

L'été 2023 dans l'Arctique a été le plus chaud jamais enregistré (rapport)

L'été 2023 a été le plus chaud jamais enregistré dans l'Arctique, selon un rapport américain de référence, qui dresse un tableau alarmant de cette région du monde, particulièrement soumise aux effets du réchauffement climatique.

Ce document annuel, publié mardi par l'Agence atmosphérique et océanique américaine (NOAA), souligne notamment l'ampleur des incendies record qui ont frappé le Canada durant l'été, et la fonte poursuivie de la calotte glaciaire du Groenland. L'année passée (d'octobre 2022 à septembre 2023) a été la sixième plus chaude depuis 1900 dans l'Arctique. Mais l'été (juillet à septembre) y a battu un record, avec une température moyenne de 6,4 C. "Le message primordial du rapport cette année est qu'il est temps d'agir", a déclaré dans un

communiqué Rick Spinrad, le chef de NOAA. "En tant que nation et communauté mondiale, nous devons considérablement réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont à l'origine de ces changements", a-t-il ajouté. Globalement, l'année 2023 sera la plus chaude de l'histoire, a prédit plus tôt ce mois-ci le service européen Copernicus. L'Arctique est touché par un phénomène appelé "amplification arctique", qui veut que cette région se réchauffe plus vite que les latitudes moyennes. Plus de 80 experts de 13 pays ont contribué à ce rapport, publié chaque année depuis 18 ans. Ils se sont attardés sur les changements observés concernant les précipitations, qui ont été plus élevées que la normale en moyenne, mais avec des différences régionales importantes. Ainsi, l'été a été anormalement

sec dans le nord du continent américain, alimentant les feux dévastateurs observés au Canada. Ceux-ci ont provoqué l'évacuation de plusieurs dizaines de milliers de personnes, et une pollution atmosphérique intense. Concernant le Groenland, malgré une accumulation de neige au-dessus de la moyenne durant l'hiver, la masse de la calotte glaciaire a continué de diminuer - quoique moins que d'autres années. Le rapport note qu'une station au point le plus élevé de la calotte glaciaire a atteint une température de 0,4 C le 26 juin 2023, expérimentant une fonte pour seulement la cinquième fois depuis le début de ses observations il y a 34 ans. La fonte du Groenland contribue à l'élévation du niveau de la mer, et a ainsi des répercussions bien au-delà de l'Arctique.

PAYS BAS

La pénurie de logements aux Pays-Bas due à de mauvaises politiques publiques, selon un expert de l'ONU

La pénurie de logements aux Pays-Bas est due à de mauvaises politiques gouvernementales et non à un afflux de migrants ou de réfugiés, a affirmé jeudi un haut fonctionnaire des Nations unies. Balakrishnan Rajagopal, le rapporteur spécial de l'ONU sur le logement convenable, a estimé, citant une récente étude, que les Pays-Bas, l'un des pays d'Europe les plus densément peuplés avec 17,8 millions d'habitants, manquaient de quelque 390.000 logements. "Je voudrais souligner que cette crise du logement n'est pas due aux migrations et aux réfugiés mais à l'incapacité de reconnaître le fait que l'accès à un logement décent est un droit de l'Homme", a déclaré M. Rajagopal. "Cette crise s'est développée au cours des deux dernières décennies à cause d'une politique visant à encourager le marché à remplacer le gouvernement dans la fourniture de logements", a poursuivi le fonctionnaire de l'ONU pendant une conférence de presse à La Haye. M. Rajagopal était aux Pays-Bas pour une mission de onze jours à l'invitation de leur gouvernement, au cours de laquelle il a rencontré des fonctionnaires, des responsables d'agences de logement, des résidents et des réfugiés : il s'est rendu dans les zones tendues en matière de logement.

ERUPTION EN ISLANDE

Les évacués de Grindavik rentent brièvement chez eux

Les habitants de la commune islandaise de Grindavik, évacués depuis le 11 novembre en raison de la menace d'éruption volcanique, ont pu repasser chez eux jeudi à la faveur d'une situation plus calme.

L'éruption, qui a débuté lundi soir à seulement trois kilomètres de la commune, a ouvert une fissure de 4 kilomètres, projetant des jets de lave orange vif dans le ciel islandais. Son intensité a nettement diminué depuis et aucune coulée de lave n'était visible sur les caméras de surveillance jeudi.

"La probabilité d'une nouvelle éruption qui surviendrait soudainement près de Grindavik a diminué", a indiqué l'office météorologique islandais (IMO) tard mercredi soir. "Le niveau de risque dans cette zone est cependant encore considéré comme substantiel", étant donné que "le magma peut rapidement atteindre la surface, laissant peu de temps pour émettre une alerte".

Les autorités ont par conséquent autorisé les 4.000 habitants du petit port de pêche à revenir chez eux entre 07H00 et 16H00.

Ils avaient été évacués le 11 novembre après une série de séismes considérés comme pouvant annoncer une éruption.

Les sec ours étaient présents dans la ville jeudi, au cas où une évacuation d'urgence s'avérerait nécessaire.

CHINE

La vague de froid bat de nouveaux records

De nouveaux records de basses températures ont été enregistrés en Chine jeudi, le pays subissant une vague de froid persistante qui vient conclure une année de conditions météorologiques extrêmes. Le Bureau météorologique national a indiqué que plus de 20 stations à plusieurs endroits du territoire ont enregistré dans les premières heures de jeudi des minima historiques pour un mois de décembre. Cela était notamment le cas à Hohhot, la capitale de la région de Mongolie intérieure (nord de la Chine) où le mercure est descendu jusqu'à -29,1 degrés Celsius, battant un record vieux de près de 70 ans. Les autorités ont lancé

une alerte aux basses températures dans une vaste zone du nord, de l'est et du sud-est du pays. Cette forte vague de froid fait suite à un été marqué par des records de chaleur et des inondations dévastatrices, notamment dans le nord du pays. Des experts mettent en garde contre le réchauffement climatique causé par les émissions de gaz à effet de serre, qui rend ces phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents.

Le Bureau météorologique national avait indiqué mercredi que cinq stations du pays avaient enregistré des records de froid, dont un -33,2 degrés dans la ville de Datong (nord).

MEXIQUE

L'ouragan Otis fait 52 morts

L'ouragan Otis a fait 52 morts et 32 disparus au Mexique, a déclaré mercredi le gouverneur de l'Etat de Guerrero, Evelyn Salgado. L'ouragan de catégorie 5 a frappé la côte sud du Pacifique mexicain le 25 octobre, infligeant de graves dommages aux hôtels et aux infrastructures résidentielles d'Acapulco et de Coyuca de Benitez. Mme Salgado a estimé lors d'une conférence de presse depuis Acapulco que la relance touristique de la célèbre station balnéaire était fondamentale près de deux mois plus tard.

Le président Andres Manuel Lopez Obrador a déclaré lors de la conférence de presse qu'il attendait la "renaissance" d'Acapulco et le relèvement complet de la population de la ville voisine de Coyuca de Benitez.

ZIMBABWE

100 éléphants meurent dans une réserve à cause de la sécheresse

Au moins 100 éléphants sont morts dans le parc national de Hwange, la plus grande réserve naturelle du Zimbabwe, à cause de la sécheresse provoquée par le phénomène El Nino, a déclaré lundi le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW). Les pluies d'été ont cinq semaines de retard en raison du phénomène El Nino, et des dizaines d'éléphants sont déjà morts dans le parc national de Hwange, la plus grande zone protégée du Zimbabwe qui abrite environ 45.000 éléphants, selon un communiqué de l'IFAW, repris par des médias.

"Au moins 100 éléphants seraient déjà morts à cause du manque d'eau", a-t-il affirmé. L'organisation a indiqué que les 104 puits de forage à énergie solaire du parc n'étaient pas suffisants pour faire face aux températures extrêmes qui assèchent les points d'eau existants, obligeant les animaux à parcourir de longues distances à la recherche de nourriture et d'eau.

SUISSE

Des centaines de bovins périssent dans un incendie

Un gigantesque incendie dans une ferme de la commune de Bottens, dans l'ouest de la Suisse, a coûté la vie à plus de 500 animaux, principalement des bovins adultes et des veaux, a indiqué la police jeudi. Une personne qui résidait dans le bâtiment, qui a été entièrement dévoré par les flammes, est encore recherchée, a précisé la police du canton de Vaud dans un communiqué. "A l'arrivée des secours, les propriétaires ont pu évacuer une petite partie de l'important cheptel de bovins qui s'y trouvaient soit environ une cinquantaine de têtes de bétail ainsi que quelques machines agricoles qui se trouvaient stationnées à l'intérieur", a indiqué la police. Les services de secours ont été alertés de l'incendie vers 01H35 (00H35 GMT) jeudi matin et sont intervenus en nombre.

Les photos diffusées par la police cantonale montrent un grand bâtiment agricole flanqué de plusieurs silos totalement enveloppés par les flammes et dégageant d'imposantes volutes de fumée.

Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues et font l'objet d'une enquête et d'une instruction.

Une soixantaine de pompiers ont été mobilisés pour combattre le sinistre.

APS

EHU 1^{ER} NOVEMBRE D'ORAN

Mise en exergue de l'importance de la biochimie dans le dépistage précoce du cancer

La cheffe du service de biochimie de l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran, Pr Ouslim Saadi Soulaif, a mis l'accent jeudi sur l'importance de cette spécialité dans le dépistage précoce des différents types de cancers. Dans une déclaration à la presse en marge de la 2^{ème} Journée nationale de biochimie organisée par l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran en faveur des spécialistes, Pr Saadi Ouslim Soulaif a affirmé que la biochimie, utilisée au niveau mondial, est "très importante dans le dépistage des maladies, dont les différents types de cancers".

Elle a ajouté qu'en dépit de cela, cette spécialité "n'est pas suffisamment connue chez la plupart des praticiens et même des oncologues, ce qui nous oblige à mettre la lumière sur ce domaine, le faire connaître comme objectif fondamental de cette manifestation scientifique". La spécialiste a souligné que le rôle de la biochimie est d'approfondir le diagnostic de la maladie, afin d'offrir une meilleure prise en charge et œuvrer à un dépistage précoce, efficace et bien orienté, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour rapprocher la santé du citoyen.

Elle a, en outre, relevé l'importance de la biochimie dans le dépistage précoce du cancer, car, elle offre de plus grandes chances de guérison, notant que l'organisation de deux journées de dépistage précoce du cancer de la prostate ont été organisées, fin novembre dernier, et que le service de biochimie a réalisé des analyses antigéniques spécifiques (PSA) sur plus de 200 personnes qui se sont présentées pour un dépistage précoce, sachant que 10 % de ces cas se sont révélés positifs pour le cancer de la prostate (20 cas). Le service effectue également le "récidif clinotypique" et des marqueurs tumoraux de différents types de cancers pour son suivi, selon la spécialiste, qui a ajouté que "nous pouvons, à travers ces tests, confirmer la guérison du malade et qu'il ne compte plus de cellules cancéreuses, en plus de déterminer la résistance de la maladie à différents traitements". Au cours de cette rencontre, plusieurs interventions ont été animées, notamment sur la génétique, les cancers des voies biliaires, de l'appareil reproducteur et les leucémies, entre autres.

1^{ÈRE} ÉDITION DU SALON "HOSPITALIA EXPO" Le ministre de la Santé préside la cérémonie de clôture

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, mercredi à Alger, la clôture de la 1^{ère} édition du Salon "Hospitalia expo", dédié aux établissements de santé et leurs services et placé sous le thème "Bâtir les structures Santé de demain dans l'intérêt du patient, stratégies et modèles organisationnels".



Dans son allocution à l'occasion, M. Saihi a souligné que l'organisation de ce Salon qui "a coïncidé avec le 4^e anniversaire de l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis de mettre en exergue le développement qu'a connu le pays en matière de prise en charge du malade, et ce en application des engagements du président de la République relatifs au développement du secteur de la santé".

La manifestation a permis de démontrer "le développement important caractérisant les hôpitaux nationaux et les cliniques privées et le grand encouragement voué au secteur de production, grâce aux décisions du président de la République visant à encourager l'investissement", a-t-il poursuivi, se félicitant de la forte participation des jeunes via plusieurs entreprises créées récemment dans le do-

main des médicaments et de prise en charge du patient.

"Ces quatre dernières années ont permis de développer le secteur de la santé, un développement notable dans plusieurs domaines, essentiellement les médicaments et les traitements modernes, et ce grâce aux efforts de l'Etat visant à choisir les meilleurs moyens de prise en charge du patient", a-t-il sou-

tenu. "Il s'agit d'une rencontre importante, devant être encouragée eu égard à l'espace d'échange et d'exploration qu'elle propose dans ce domaine, qui s'inscrit en droite ligne avec la vision stratégique du secteur reposant sur 7 axes de prise en charge du patient, chaque axe étant lié à une série d'objectifs et d'activités", a-t-il soutenu, affirmant "l'importance de la complémentarité entre les secteurs public et privé en matière de développement du secteur de la Santé".

A noter que cette édition, organisée du 18 au 20 décembre sous le parrainage du ministre de la Santé, a connu la participation des structures sanitaires publiques et privées, outre les entreprises d'équipements médicaux, les fabricants de matériels, les compagnies d'assurance et les banques qui constituent une partie prenante de l'écosystème de Santé.

Sur trois jours, le Salon a abrité des conférences ayant abordé des thèmes liés au secteur de la Santé dont la prise en charge des cancers par l'immunothérapie, les défis de la pharmaco-économie post Covid-19, le progrès dans l'industrie pharmaceutique en Algérie, la gestion des hôpitaux et la numérisation des structures de santé.

BLIDA

La famille est "importante" pour la santé des personnes âgées (experts)

Des psychiatres se sont accordés jeudi à Blida, sur l'importance du soutien familial dans la préservation de la santé mentale des personnes âgées et leur protection contre différentes maladies pouvant affecter leur vie en général. Les participants au 2^e séminaire national sur la santé mentale, dédié à la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées, ont affirmé que la préservation de la santé mentale de ces dernières "dépend en grande" partie de la prise en charge psychologique et affective assurée par leurs familles.

"A partir de 65 ans, les personnes âgées sont sujettes à des troubles psychologiques pouvant affecter leur santé mentale en cas d'isolement social ou de solitude, de nature à les mener à la dé-

pression", a estimé, le Pr. Khadidja Besseddik, médecin chef au service psychiatrie pour adultes au CHU Frantz Fanon.

Elle a notamment souligné l'importance "d'impliquer les personnes âgées dans les différentes activités familiales et de les faire participer aux événements familiaux", mettant en garde contre les conséquences de leur "marginalisation" qui pourraient, selon eux, "créer un sentiment d'infériorité pouvant pousser certains d'entre eux à penser au suicide".

Pour sa part, le Pr.

Ouramdam Toudert du CHU de Tizi-Ouzou, a abordé les plus importantes maladies mentales affectant les personnes âgées, dont l'Alzheimer, la démence et les troubles du comportement, assurant le rôle primordial du soutien familial, no-

tamment les enfants, dans l'équilibre mental des personnes âgées et le renforcement, chez eux, du sentiment d'appartenance. A son tour, le chef du service psychiatrie légale au CHU Frantz Fanon, Pr. Mohamed Lamine Bencherif, a abordé, dans son intervention, les procédures légales prescrites par le législateur algérien en matière de protection des personnes âgées, ainsi que les efforts de l'Etat pour leur prise en charge, à travers, entre autres, le relèvement du nombre des centres dédiés à cette catégorie sociale.

Organisée par l'Établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie du CHU Frantz Fanon, la rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur des thèmes liés à la santé mentale et physique des personnes âgées.

HÔPITAL DE OUARGLA

Sonatrach finance le projet d'équipement du service des grands brûlés

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, une convention de financement avec le ministère de la Santé, au profit du service des grands brûlés de l'Établissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" de la wilaya de Ouargla.

Le document a été paraphé par le secrétaire général de Sonatrach, Abdelkader Zerrouki et le directeur général des services de santé au ministère, Lyes Rahal, en présence du ministre de l'Énergie

et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi. Cette convention de financement, à laquelle contribuent également les filiales du groupe Sonatrach, a pour objet d'équiper en matériel médical et fournitures le service des grands brûlés de l'EPH de Ouargla. Lors de la cérémonie de signature, M.

Arkab a estimé que cet accord traduit l'engagement fort du groupe Sonatrach et ses filiales à

contribuer aux efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité de service public en matière de prise en charge sanitaire. Le ministre a souligné que Sonatrach affirme à travers cette initiative son implication dans l'action de proximité sociale, étant considérée comme une institution citoyenne ayant une empreinte réelle dans les projets de développement local, notamment au niveau des zones isolées du pays. De son côté, le ministre de la Santé a mis en avant

le travail de Sonatrach contribuant à l'amélioration du service public et sa mise à proximité du citoyen.

M. Saihi a rappelé que la création de pôles sanitaires dédiés aux grands brûlés est intervenue suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cela s'est traduit par l'inauguration d'un hôpital des grands brûlés le 5 juillet dernier à Alger et un autre d'une capacité de 120 lits dans la wilaya d'Oran.

Le ministre a annoncé le lancement prochain d'un hôpital des grands brûlés de 120 lits dans la wilaya de Skikda, en plus d'un autre hôpital dans le sud du pays, afin de couvrir l'ensemble du territoire national dans ce domaine.

De son côté, le PDG de Sonatrach, a indiqué que cette opération devrait permettre aux malades d'éviter de longs déplacements qui pourraient avoir des conséquences négatives sur leur état de santé.

MÉDÉA

Plus de 380 accidents de travail recensés durant l'année 2023 (CNAS)

Au total, 388 accidents de travail ont été recensés à Médéa dans différentes unités de production industrielles et des chantiers de construction durant l'année 2023, dont onze cas mortels, a révélé, jeudi, une responsable de la caisse nationale d'assurance sociale (Cnas). La caisse a également dénombré dix cas de maladies professionnelles au cours de la même période parmi le personnel employé dans des unités industrielles et d'entreprises de réalisation, a fait savoir la cheffe de service de contrôle médical, Malika Kossier, lors d'une rencontre de prévention des risques chimiques en

milieu professionnel. Elle a précisé que pas moins de 45 enquêtes médicales ont été menées dans le cadre de la prévention des accidents et des maladies professionnelles et impliquant des employés victimes d'accidents sur leur lieux de travail ou présentant des pathologies provoquées par une exposition à des produits chimiques. Dix-neuf contrôles ont été effectués dans des ateliers industriels et de fabriques de chaussures et cuir par les brigades de prévention composées d'agents des différentes caisses d'assurance (cnas-casnos -cacobat), inspection du travail, les impôts et la protection civile

afin de s'assurer des conditions de travail des employés et sensibiliser les propriétaires de ces ateliers sur le respect de la législation en matière de protection des employés, a-t-elle expliqué.

De son côté, le médecin exerçant à la Cnas de Médéa, Hacène Korch, a indiqué que l'organisation de ce type de rencontre vise à instaurer une culture de prévention au sein des entités industrielles et des chantiers de construction et de sensibiliser les employeurs à la nécessité de garantir la sécurité des travailleurs en prenant toutes les mesures susceptibles de protéger leur

santé et à réduire les risques d'accidents et de maladies professionnels auxquels ils sont exposés". Cette rencontre a été également une occasion pour faire connaître la législation en vigueur concernant la protection des travailleurs contre les risques chimiques, vu l'augmentation de différents types de substances chimiques et la généralisation de leur utilisation dans de nombreux domaines d'activités. Il s'agissait également de rappeler le dispositif de prévention mis en place par les pouvoirs publics pour la gestion de ces risques professionnels.

PALESTINE

Bande de Ghaza : l'OMS met en garde contre le risque d'épidémies

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre les risques de propagation d'une épidémie dans la bande de Ghaza, soumise depuis le 7 octobre dernier à des bombardements aériens et de tirs d'artillerie intenses de l'entité sioniste, faisant des milliers de martyrs et de blessés, outre les disparus, toujours ensevelis sous les décombres.

Margaret Harris, porte-parole de l'organisation, a déclaré que la situation du système de santé à Ghaza "s'aggrave", et "il existe des risques d'épidémie majeurs".

"Compte tenu de la détérioration du système de santé à Ghaza, il y a un fort risque d'apparition d'épidémies, a-t-elle ajouté, sans en préciser le type, soulignant qu'"il existe des preuves et des indications à ce sujet". Sur le déplacement de près d'un million d'enfants à Ghaza, Margaret Harris a prévenu contre des "risques majeurs" concernant la propagation de maladies parmi eux.

En plus du froid et de la pluie à Ghaza, "nous constatons qu'il existe un véritable état de famine : 90 % de la population n'a pas de nourriture ou ne sait pas où trouver suffisamment de nourriture",



souligne-t-elle. Plusieurs infrastructures sanitaires dans la bande de Ghaza et dans les camps de réfugiés ont été détruites par l'occupant sioniste, qui pratique depuis le 7 octobre dernier, début de l'agression sioniste, une véritable politique d'épuration ethnique dans les territoires palestiniens occupés, estime par ailleurs l'agence Wafa. L'hô-

pital al-Ahli Arab, l'un des derniers qui étaient encore en service dans le nord de la bande de Ghaza en Palestine, a cessé de fonctionner mardi après avoir été pris d'assaut par les forces sionistes, avait indiqué son directeur. Les forces sionistes ont assiégé cet hôpital de la ville de Ghaza, arrêté plusieurs médecins, infirmiers et blessés, et détruit

une partie de l'enceinte, ajoute le directeur de l'établissement, le médecin Fadel Naïm.

Le nombre de martyrs depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre dernier, s'élève à plus de 19.650 martyrs, auxquels s'ajoutent environ 52.600 blessés et des milliers de disparus, rappelle l'agence Wafa.

Le nord de Ghaza n'a plus d'hôpitaux fonctionnels, prévient l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu jeudi qu'"il n'y a plus d'hôpitaux fonctionnels dans le nord de Ghaza, alors que les patients blessés dans l'agression sioniste en cours qui ont besoin d'une intervention chirurgicale et ne peuvent pas être déplacés attendent la mort". L'agence onusienne a lancé un nouvel appel au cessez-le-feu pour permettre l'entrée de l'aide dans l'enclave. Sean Casey, coordonnateur de l'équipe médicale d'urgence de l'OMS, a déclaré que "les patients de l'hôpital arabe d'Al Ahli criaient de douleur et implor-

raient de l'eau". Il a décrit "un endroit où les gens attendent de mourir à moins que nous puissions les déplacer vers un endroit plus sûr où ils peuvent recevoir des soins".

Soulignant la nécessité d'atténuer la crise humanitaire croissante à Ghaza, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré jeudi que "le manque d'électricité, de carburant et les perturbations des télécommunications ont gravement limité les efforts de l'ONU pour fournir une aide vitale aux populations de l'enclave". Il a ajouté que "les conditions per-

mettant des opérations humanitaires à grande échelle doivent être rétablies immédiatement".

Selon l'agence de santé des Nations Unies, seuls neuf des 36 établissements de santé de Ghaza sont partiellement fonctionnels, tous situés dans le sud. Selon le représentant de l'OMS dans la région, Richard Peeperkorn, il n'y a plus de salles d'opération dans le nord en raison du manque de carburant, d'énergie, de fournitures médicales et de professionnels de santé, notamment de chirurgiens et autres spécialistes.

AFGHANISTAN

L'OMS a besoin de 185 millions de dollars pour prévenir les décès liés à l'insécurité alimentaire

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré mercredi qu'elle avait besoin de 185 millions de dollars pour prévenir les décès liés à l'insécurité alimentaire en Afghanistan.

"L'OMS a besoin de 185 millions de dollars pour continuer à fournir des médicaments et à soute-

nir les hôpitaux afin d'éviter que davantage d'enfants et de femmes afghans ne meurent de malnutrition et des conséquences de l'insécurité alimentaire", a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur la plateforme "X".

Tedros a souligné que 13 millions de personnes,

soit 30 % de la population, dans le pays sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, ajoutant que près d'un million d'enfants souffrent de malnutrition sévère et 2,3 millions souffrent de malnutrition aiguë modérée.

Avec un système immunitaire affaibli et l'ap-

proche d'un "hiver rigoureux", Tedros a déclaré que les Afghans courent "un risque plus élevé de mourir de maladies infectieuses".

Ces chiffres sont susceptibles d'augmenter dans les semaines et les mois à venir en raison de l'acheminement limité de l'aide humanitaire, a-t-il prévenu.

COVID-19

Les effets "dévastateurs" de la pandémie, se font toujours sentir (ONU)

La maladie à coronavirus (Covid-19), n'est plus l'urgence de santé publique internationale qu'elle était, mais elle circule toujours et ses effets "dévastateurs" se font toujours sentir, indique le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant à se préparer et appliquer les leçons de la pandémie. "Lorsque la prochaine pandémie arrivera, nous devons faire mieux. Mais pour l'instant, nous ne sommes pas prêts. Nous devons nous préparer et appliquer les leçons de la Covid-19", souligne M. Guterres, dans son message marquant la Journée internationale de la préparation aux épidémies, célébrée le 27 décembre de chaque année. Le chef de l'ONU a ajouté que de nombreux systèmes de santé "sont en difficulté, et que les dommages économiques infligés par la pandémie "perdurent". Par ailleurs, il a alerté que des millions d'enfants risquent de tomber malades faute d'avoir reçu les vaccins infantiles de routine, notant que "trois ans après la mise au point des premiers vaccins contre la Covid-19, des milliards de personnes ne sont toujours pas protégées, principalement dans les pays en développement".

Il a ainsi, appelé à la collaboration, à l'amélioration de la surveillance des virus, au renforcement des systèmes de santé, et également à faire de la promesse d'une couverture sanitaire universelle, "une réalité". D'autre part, M. Guterres a en outre qualifié de "désastre moral et sanitaire", la thésauroisation et le contrôle par les pays riches, des fournitures nécessaires en cas de pandémie, et faire en sorte à "y renoncer et veiller à ce que tout le monde ait accès aux dispositifs de diagnostic, aux traitements et aux vaccins. Selon l'ONU, faute d'attention de la part de la communauté internationale, les futures épidémies pourraient dépasser les précédentes en termes d'intensité et de gravité, soulignant le grand besoin de sensibilisation, d'échange d'informations, de connaissances scientifiques et de bonnes pratiques, d'une éducation de qualité et de programmes de plaidoyer sur les épidémies aux niveaux local, national, régional et mondial, en tant que mesures efficaces pour prévenir et répondre aux épidémies futures. Comme en témoigne la pandémie de Covid-19, les grandes maladies infectieuses et les épidémies ont des effets dévastateurs sur la vie humaine, avec des conséquences néfastes sur le développement social et économique à long terme. Les crises sanitaires mondiales menacent en effet de submerger les systèmes de santé déjà surchargés, de perturber les chaînes d'approvisionnement et de frapper de manière disproportionnée les moyens de subsistance des populations, notamment des femmes et des enfants, et les économies des pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

La souche JN.1 du Covid-19 présente un faible risque (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé mardi la souche du coronavirus JN.1 comme variant "intéressant" et a déclaré que les preuves actuelles montrent que le risque pour la santé publique était faible du fait de cette souche.

Au moins deux experts cités par des médias, ont déclaré que "même si la souche peut échapper au système immunitaire et se transmettre plus facilement que les autres variants actuellement en circulation, elle n'a montré aucun signe de maladie plus grave". "Bien qu'il puisse y avoir plus de cas avec le variant JN.1 ne présente pas un plus grand risque", a déclaré Andrew Pekosz, virologue à la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health. L'OMS a déclaré que les vaccins actuels continueront de protéger contre les maladies graves et les décès dus au JN.1 et à d'autres variants en circulation du virus COVID-19. JN.1 a été détecté pour la première fois aux Etats-Unis en septembre, selon le CDC.

PRÉVENTION DU PALUDISME

L'OMS préqualifie un deuxième vaccin

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, jeudi, que le vaccin antipaludique R21/Matrix-M avait été inclus dans sa liste de vaccins de préqualification. Il s'agit du deuxième vaccin contre le paludisme inscrit sur la liste de l'OMS après la préqualification du vaccin RTS,S/AS01 en juillet 2022. En octobre de cette année, l'OMS a recommandé l'utilisation du vaccin R21/Matrix-M développé par l'Université d'Oxford au

Royaume-Uni pour prévenir le paludisme chez les enfants, sur la base des recommandations de son Groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) et le Groupe consultatif sur la politique en matière de paludisme. Kate O'Brien, directrice du Département de vaccination, vaccins et produits biologiques de l'OMS, estime que la préqualification du vaccin R21/Matrix-M constitue un "grand pas en avant" dans le

domaine de la santé mondiale, marquant une nouvelle étape. Le paludisme est une maladie transmise par les moustiques qui fait peser un fardeau particulièrement lourd sur les enfants de la région africaine, où près d'un demi-million d'enfants meurent chaque année du paludisme, selon l'ONU. En 2022, on estime qu'il y aurait 249 millions de cas de paludisme et 608 000 décès dus au paludisme dans 85 pays à travers le monde.

ZAMBIE

Le pays confronté à une double épidémie de choléra et d'antrax

La Zambie, déjà confrontée à sa pire épidémie d'antrax depuis plus de dix ans, a enregistré de nouveaux décès causés par le choléra, ont rapporté mardi les autorités sanitaires de ce pays d'Afrique australe.

Quatre personnes sont décédées du choléra dans la capitale Lusaka en 24 heures, portant le nombre des victimes de cette infection à 64 pour l'ensemble du pays depuis le début de l'année. Selon l'Institut national de santé publique de Zambie, 46 de ces décès ont été enregistrés dans la capitale, ainsi que 1.600 infections, sur la même période. Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bacté-

rie, le choléra est en forte recrudescence sur le continent, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La ministre de la Santé Sylvia Masebo a indiqué que le gouvernement distribuait du chlore pour purifier l'eau dans les zones touchées par l'épidémie et a appelé la population à respecter des mesures d'hygiène strictes. Ces nouveaux décès interviennent quelques jours après que l'OMS a annoncé que le pays faisait face à sa pire épidémie d'antrax depuis 2011. Depuis le début de l'année, l'antrax - ou fièvre charbonneuse - a fait quatre victimes et 700 cas présumés dans le pays, selon l'OMS.

APS

Manger des fruits rouges détoxifie le cerveau

Fraises, framboises, myrtilles, et autres baies rouges, riches en flavonoïdes, sont excellentes pour les capacités cognitives et permettent de lutter contre les maladies cardiaques. Dans une étude, des chercheurs américains ajoutent qu'elles permettent aussi de détoxifier le cerveau et d'éliminer les protéines toxiques.

Leurs conclusions de ces recherches sont publiées par la Fédération of American Societies for Experimental Biology. Pour étudier les effets protecteurs des baies sur le fonctionnement du cerveau, et en particulier sur la capacité du cerveau à détoxifier et à éliminer les substances toxiques, des scientifiques du Centre de recherche en nutrition humaine de l'université Tufts et du Maryland ont alimenté des rats avec un régime riche en baies pendant 2 mois. Ils ont ensuite analysé leur cerveau. Les rats ont été divisés en deux groupes. Le cerveau

Les baies favorisent l'élimination des protéines toxiques

Après 30 jours de régime alimentaire riche en baies, le cerveau des rats semble mieux se protéger des radiations que l'autre groupe témoin. Le Pr Shibu Poulouse, auteur principal de l'étude, explique que «le cerveau des rats alimentés en fruits rouges régule mieux la

synthèse, la dégradation et le recyclage des composants cellulaires et efface les accumulations toxiques... Et que cette nouvelle est intéressante car «la plupart des maladies du cerveau comme l'Alzheimer et le Parkinson sont associées à des niveaux plus élevés de protéines toxiques...»

Une étude, menée par les mêmes chercheurs, est actuellement en cours auprès de participants âgés de 60 à 75 ans pour évaluer comment les baies et leur phytonutriments protègent le cerveau âgé et permettent de lutter contre le déclin cognitif.



Le cerveau voit ce qu'on ne voit pas

Votre cerveau détecte beaucoup d'informations visuelles mais ne vous le dit pas ! En effet, il ne vous renvoie que les messages essentiels pour la compréhension instantanée.

Trop d'infos tuent l'info ! Le cerveau a une capacité à analyser un très grand nombre d'informations visuelles, à les traiter et les trier pour nous renvoyer uniquement les plus importantes, selon une étude scientifique de l'Université de l'Arizona (Etats-Unis).

Pour comprendre comment le cerveau analyse les informations visuelles, Jay Sanguinetti, chercheur de l'Université de l'Arizona a soumis aux bénévoles de l'étude des images très particulières. Ils ont dû observer des silhouettes noires sur fond blanc dont le motif principal était assez difficile à percevoir, car «camouflé» dans les espaces blancs.

Une analyse des ondes cérébrales

Alors que les participants regardaient ces images, les chercheurs mesuraient leur activité cérébrale par électroencéphalogramme (EEG). Ils voulaient comprendre si ces silhouettes que les bénévoles ne voyaient pas étaient quand même perçues par leur cerveau.

Scientifiquement, quand le cerveau a bien reconnu une forme et qu'il peut la nommer comme représentatif d'un objet réel, il émet une onde cérébrale particulière la N400. Après analyse des ondes cérébrales, les scientifiques ont observé que même si les sujets ne reconnaissent pas certaines images, leur cerveau le faisait et en très peu de temps. À peine 400 millisecondes après l'affichage de l'image, il émet l'onde N400. En revanche, il ne transmet pas l'information, la traitant comme une perception.

Trop d'infos tuent l'info

« Si le cerveau a choisi de priver le sujet de certaines informations, ce n'est pas une perte de ressources, bien au contraire », explique les auteurs. « Comme le cerveau traite énormément d'informations, il a évolué et appris à analyser les plus importantes à un moment donné. Il ne renvoie que les messages essentiels à une prise de conscience de l'environnement visuel dans l'intérêt de notre survie, probablement. Cela nous permet de ne pas nous noyer sous une masse floue d'informations. » Par exemple, il serait difficile d'imaginer être capable de traverser la rue sans risque en percevant toutes les ombres chinoises existantes...

Les conclusions de cette étude ont été publiées dans la revue *Psychological Science*.

by toptopster

FLORE INTESTINALE Elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine.

La flore bactérienne intestinale, ou microbiome dont appelle les chercheurs, pourrait manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UC San Francisco et de l'Université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où certaines privilégient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantées dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui induisent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.

« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neuronaux dans le nerf vague, en changeant les récepteurs du goût, et en produisant des toxines qui nous font



Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non...
« Cibler le microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité »
Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentent l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'homme.
Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.
« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

nous sentir mal » ou au contraire des « récompenses » qui nous font sentir bien » explique

Athena Aktipis, co-auteur de l'étude. « Les bactéries des intestins sont manipulatrices, ajoutent

Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non...
« Cibler le microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité »
Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentent l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'homme.
Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.
« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentent l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'homme.
Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.
« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.
« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

Le cerveau peut classer des mots pendant le sommeil

Vous pensez que votre esprit est en mode veille quand vous dormez, mais il n'en est rien. Votre cerveau continue à être actif. Notre cerveau ne dort-t-il donc jamais ? Des chercheurs de l'université de Cambridge en Grande-Bretagne et du CNRS à Paris ont entrepris de traquer l'activité cérébrale de volontaires pendant leur sommeil et en particulier celle correspondant aux zones cérébrales du langage. Objectif : savoir si on peut identifier des mots alors qu'on est en plein songe. Leur expérience a confirmé leur supposition : les participants ont réussi à réagir à classer des mots pendant leur sommeil sans même le savoir.

Le cerveau est un muscle incroyablement capable d'exécuter certaines tâches si celles-ci sont automatisées, démontrent les chercheurs. Pour les besoins de l'étude, parue dans la revue scientifique *Current Biology*, les cobayes ont commencé par répondre à un exercice d'identification des mots. Ils devaient lever la main droite quand ils entendaient un nom d'animal et la main gauche à l'écoute d'un nom d'objet. En parallèle, leur activité cérébrale était pistée au moyen d'un électroencéphalogramme.

Dans la seconde partie du test, les participants se sont endormis et une nouvelle liste de mots leur a été soumise avec les mêmes consignes : classer les noms d'objets ou d'animaux. Et là surprise, le cerveau a continué à réagir positivement. « Le cerveau est demeuré capable de percevoir les sons de l'environnement, d'extraire la signification des mots et de décider quelle action mener : bouger la main droite ou la main gauche », racontent les chercheurs.

Preuve que le cerveau peut être beaucoup plus actif que nous le pensons pendant notre sommeil. « Ceci explique certaines expériences de la vie quotidienne comme notre sensibilité à notre nom pendant notre sommeil ou à l'alarme incendie », remarque Sid Kouider, directeur de l'étude, également à la tête de l'équipe de recherche « Cerveau et conscience » à l'École normale supérieure de Paris.

EPILEPSIE : le cerveau produit son propre Valium

Des chercheurs américains ont découvert une protéine produite par le cerveau qui agit comme un tranquillisant. Cette avancée scientifique permet d'envisager des nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie.

Inutile d'aller chercher du Valium dans les médicaments, le cerveau en fabrique lui-même ! Cette découverte, publiée par la revue *Neuron*, nous vient des scientifiques de l'université américaine de Standford.

Dans l'étude, les chercheurs ont identifié une protéine sécrétée par le

cerveau, qui agit comme un tranquillisant. Cette protéine pourrait permettre de travailler sur de nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie et plusieurs troubles semblables (sommeil, anxiété).

Une piste pour prévenir les crises d'épilepsie

« C'est l'une des découvertes les plus excitantes que nous ayons fait depuis de nombreuses années », explique John Huguenard, professeur de neurologie et auteur principal de l'étude. « Nos ré-

sultats montrent pour la première fois qu'un noyau profond au milieu du cerveau génère de petites protéines qui agissent comme les benzodiazépines (XDLA, une famille de médicaments dont le Valium fait partie) ».

Le professeur ajoute que grâce à cette découverte il sera peut-être possible un jour de développer des agents capables de déclencher et augmenter l'activité de cette protéine chez les patients épileptiques en tout début de crise, évitant ainsi qu'elle ne se déclenche.

Etre bilingue entretient le cerveau

Les adultes qui maîtrisent deux langues apprises pendant leur enfance auraient en vieillissant un cerveau en meilleure forme que les autres, selon une nouvelle étude.

Parler couramment deux langues n'est pas seulement utile en voyage ou dans le cadre professionnel. Etre bilingue aurait également un intérêt pour la santé mentale. Des chercheurs de l'Université de Kentucky College of Medicine ont découvert que les adultes qui sont bilingues depuis qu'ils sont enfants ont une meilleure « flexibilité cognitive ». L'étude, publiée dans le *Journal of Neuroscience*, suggère que les bénéfices du bilinguisme sur le fonctionnement du lobe frontal du cerveau seraient plus visibles à mesure que l'on vieillit. L'expérience a été conduite sur 110 adultes



âgés entre 60 et 68 ans. Ils ont été soumis à des tests cérébraux pour évaluer leur flexibilité cognitive. Certains des volontaires parlaient une seule langue, tandis que d'autres étaient bilingues depuis leur enfance. Résultat, les participants bilingues étaient capables de réaliser les exercices plus rapidement que les autres. Les

scanners ont montré que le cortex préfrontal du cerveau des bilingues dépensait moins d'énergie que chez les personnes unilingues. Une étude précédente a révélé que la pratique de deux langues pouvait aussi protéger le cerveau de certaines maladies liées à l'âge comme Alzheimer.

En 2007, des chercheurs de l'université de York ont constaté que dans un groupe de 184 patients présentant des troubles cognitifs, les symptômes de sénilité apparaissaient plus tard chez les personnes bilingues (75 ans contre 71 ans chez les unilingues). Si connaître deux langues pourrait protéger le cerveau, à l'inverse le stress le ferait vieillir plus vite.

LE RÉGIME SANS GLUTEN N'EST PAS UN RÉGIME AMAIGRISSANT

La majorité de la population imagine des vertus santé et amaigrissantes au régime sans gluten, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Et trop de femmes le suivent pour de mauvaises raisons et sans connaître les risques pour la santé de ce choix alimentaire.

Le régime sans gluten n'est pas amaigrissant et n'est pas forcément bon pour la santé, selon une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale *Journal of Nutrition Education and Behaviour*. Contrairement à ce qu'une grande partie de la population croit, « si je suis une étudiante et que je souhaite perdre du poids, je peux lire sur Internet que le régime sans gluten est idéal pour y arriver. Je risque alors de me priver des aliments qui contiennent des nutriments essentiels » explique le Professeur Shelmut de l'Université de Floride. Trop de femmes pensent qu'un régime sans gluten est un régime amaigrissant. Or, les personnes contraintes de suivre un tel régime n'ont pas le choix et le font pour des raisons médicales.

« Comme les aliments sans gluten raffinés sont pauvres en vitamines et en minéraux essentiels, elles rééquibrent leur alimentation et compensent ces manques avec des compléments en vitamines. Pour mettre en

exergue les idées reçues de la population sur le régime sans gluten, la chercheuse a réalisé une étude comportementale avec 97 étudiants. Les volontaires devaient évaluer le goût et les bienfaits pour la santé des aliments sans gluten.

60% des participants ont déclaré que le régime sans gluten pouvait traiter des maladies. Un tiers d'entre eux (35%) pense qu'il peut améliorer les problèmes digestifs, et qu'il est plus sain pour la santé. 32% des participants pensent même que les médecins prescrivent pour perdre du poids.

« Comme cette étude a été réalisée avec un petit nombre de participants, elle n'est pas représentative de la population. En revanche elle met en avant les idées reçues de la population sur le régime sans gluten » conclut la chercheuse. « Le problème est qu'il y a beaucoup de femmes en bonne santé qui choisissent un régime sans gluten parce qu'elles pensent qu'il est plus sain pour elles et qu'il peut les aider à maigrir en plus de leur procurer une plus jolie peau » explique le Professeur Shelmut. Le régime sans gluten, une obligation pour les personnes atteintes de la maladie coeliaque. La maladie coeliaque est une intolérance permanente à certaines fractions protéiques du gluten. Elle provoque



une atrophie villositaire (destruction des villosités de l'intestin grêle). Il s'ensuit une malabsorption des nutriments, en particulier du fer, du calcium et de l'acide folique. Ses symptômes sont douloureux (diarrhée chronique, ventre ballonné, anémie...) et le seul traitement de la maladie coeliaque consiste à suivre un régime sans gluten strict et à vie car il n'existe aujourd'hui, aucun médicament.

GUINÉE

Manifestations à Conakry pour réclamer de l'essence dans les stations

Des manifestations se sont déroulées jeudi matin à Conakry pour réclamer de l'essence dans les stations-service, dont l'approvisionnement est suspendu provisoirement par les autorités depuis l'explosion et l'incendie meurtriers du principal dépôt d'hydrocarbure de Guinée.

Les autorités en Guinée ont annoncé un deuil national de trois jours, à partir de jeudi, en hommage aux 18 personnes tuées et aux plus de 200 blessés lors de l'explosion et l'incendie dans la nuit de dimanche à lundi dans le centre-ville de Conakry, qui ont laissé des centaines de ménages

sinistrés, entraîné d'importants dégâts matériels et continuent de paralyser l'économie du pays.

Le gouvernement a annoncé la reprise de l'approvisionnement en gasoil, mais la distribution d'essence reste coupée et la restriction des camions-citernes est maintenue. Des jeunes ont barri-

cadé à plusieurs endroits la route menant des périphéries de Conakry vers le centre de la capitale, notamment dans les quartiers de Sonfonia, Wanindara, Kagbelen, Koloma et Hamdallaye. Ils réclament la réouverture des stations servi ces pour tous les types de carburant.

Le bilan de l'incendie à Conakry passe à 23 morts et 241 blessés

Le bilan de l'explosion et de l'incendie du principal dépôt de carburant de Guinée est passé de 18 à 23 morts jeudi, a annoncé le gouvernement alors que des heurts ont opposé le même jour à Conakry les forces de sécurité à des groupes de jeunes réclamant de l'essence dans les stations-service.

Le sinistre a provoqué "23 décès" et 241 blessés, a annoncé le

gouvernement dans un communiqué lu jeudi soir à la télévision publique. Le précédent bilan avait fait état de 18 morts et plus de 212 blessés lors de l'explosion et l'incendie qui ont eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi dans le centre-ville de Conakry. Sur les 241 blessés, 167 ont regagné leurs domiciles et 74 sont toujours hospitalisés, a dit le gouvernement dans le com-

munié. "De nombreuses déclarations font état d'un nombre important de disparus (après le sinistre). Des investigations sont en cours" pour les élucider, a-t-il ajouté. Le chef des militaires au pouvoir en Guinée, le colonel Mamadi Doumbouya, a annoncé mercredi soir un deuil national de trois jours, à partir de jeudi, en hommage aux victimes.

L'explosion et l'incendie ont laissé des centaines de ménages sinistrés, entraîné d'importants dégâts matériels et continuent de paralyser l'économie du pays. Le gouvernement a annoncé la reprise de l'approvisionnement en gasoil, mais la distribution d'essence reste coupée et la restriction des camions-citernes est maintenue.

Trois jours de deuil national

Les autorités guinéennes ont annoncé mercredi soir un deuil national de trois jours en hommage aux victimes de l'explosion et l'incendie meurtriers du principal dépôt de carburant du pays à Conakry.

"Face à cette épreuve doulou-

reuse, je décrète un deuil national de trois jours à compter de jeudi" en hommage aux 18 morts et plus de 200 personnes blessés dans le sinistre, a déclaré, dans un discours à la télévision publique guinéenne, le président de la transition guinéen Ma-

mady Doumbouya. La commune de Kaloum, centre névralgique des affaires à Conakry, a été durement frappée dans la nuit de dimanche à lundi par le souffle de l'explosion qui a provoqué d'importants dégâts matériels.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les élections continuent dans les bureaux qui n'ont pas pu ouvrir mercredi

Les électeurs en République démocratique du Congo (RDC) ont voté jeudi au deuxième jour des élections générales, après que les autorités ont prolongé le vote pour les bureaux de vote qui n'ont pu ouvrir la veille.

Les élections dans le pays ont été perturbées mercredi par des retards dans la livraison des kits électoraux et des équipements électroce, selon des médias. S'adressant aux journalistes mercredi, le président de la Commission

électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, a reconnu que "de nombreux bureaux de vote avaient ouvert tardivement, voire pas du tout". Il a déclaré qu'"environ 70 % des électeurs ont pu voter et que les

retards n'affecteront pas la crédibilité du processus". Vingt-six candidats à l'élection présidentielle ont été enregistrés par la CENI, dont le président sortant Félix Tshisekedi qui brigue un second mandat.

Le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle le mandat de la MONUSCO

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé, mardi, pour un an, jusqu'au 20 décembre 2024, le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), tout en décidant d'initier son "retrait progressif, responsable et durable" du pays et de transférer progressivement les tâches qui lui incombent au Gouvernement congolais, a annoncé l'ONU sur son site.

En vertu de la résolution 2717 (2023), adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil a donc entériné un plan de retrait discuté à plusieurs reprises cette année, en décidant que la MONUSCO maintiendra, jusqu'au 30 juin 2024, un effectif maximum autorisé de 13 500 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d'état-major, 591 policiers et 1 410 membres d'unités de police

constituées. A partir du 1er juillet 2024, ces effectifs seront réduits à 11 500 militaires, 600 observateurs militaires et officiers d'état-major, 443 policiers et 1 270 membres d'unités de police constituées, précise l'ONU dans un communiqué. Le représentant congolais a salué un texte qui consacre la mise en œuvre du dispositif agréé par l'ONU et Kinshasa en vue du retrait de la MONUSCO.

L'ONU précise à qu'il a été décidé que l'une des priorités de la Mission reste la protection "efficace, rapide, dynamique et intégrée" des populations civiles menacées de violences physiques, en prenant "toutes les mesures nécessaires".

En vertu de cette résolution, le Conseil exige de tous les groupes armés qu'ils mettent immédiatement fin à toutes les formes de violence et aux autres activités dé-

stabilisatrices, à l'exploitation et au commerce illégaux des ressources naturelles.

Il est exigé du M23 qu'il s'acquitte immédiatement et pleinement des engagements qu'il a pris concernant son retrait immédiat de toutes les zones occupées et son cantonnement, conformément au processus de Luanda approuvé par l'Union africaine (UA), souligne l'ONU. Le Conseil estime, par ailleurs, que l'élimination de la menace posée par les groupes armés, "doit passer par une stratégie régionale intégrée et un engagement politique fort de la part du Gouvernement congolais, de l'Union africaine (UA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)".

APS

SIERRA LEONE

Fin du couvre-feu instauré après une tentative de coup d'Etat

Les autorités sierra-léonaises ont levé le couvre-feu instauré dans tout le pays près d'un mois après l'attaque du quartier général de l'armée à Freetown, a indiqué jeudi le ministère de l'Information et de l'Education civique. Le couvre-feu a été levé avant les fêtes de fin d'année. Entre-temps, la police et les forces de sécurité continuent de rechercher les suspects dans le cadre de l'enquête sur l'attaque. Le 26 novembre, le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a annoncé l'instauration d'un couvre-feu dans le pays après l'attaque de l'armurerie de la caserne dans la ville de Freetown. Des coups de feu ont également été signalés dans les rues de la capitale et une attaque contre la prison centrale a entraîné l'évasion de quelque 1.890 prisonniers, selon des médias. Le ministre de l'Information et de l'Education civique de la Sierra Leone, Chernor Maju Bah, a par la suite déclaré qu'il s'agissait d'une tentative de coup d'Etat raté.

CENTRAFRIQUE

Au moins 22 personnes tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque dans le nord-ouest du pays

Une vingtaine de personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque armée signalée jeudi dans le nord-ouest de la République centrafricaine, selon des sources locales.

Une position des Forces armées centrafricaines (FACA) a été attaquée jeudi en début de journée dans le village Nzakoundou, dans la sous-préfecture de Ngaoundaye, située dans le nord-ouest du pays. Selon Ernest Bonang, député de Ngaoundaye, des hommes armés ont attaqué un poste avancé des militaires centrafricains à 35 km de Ngaoundaye. Le bilan provisoire de cette attaque est de 22 morts dont 21 civils et un membre des FACA, ainsi que de plusieurs blessés, a affirmé M. Bonang. Le bilan pourrait s'alourdir, du fait que plusieurs des blessés se trouvent dans un état grave et que plusieurs personnes sont portées disparues, ont indiqué des observateurs locaux.

MADAGASCAR

Le Premier ministre remet la démission de son gouvernement

Le Premier ministre malgache Christian Ntsay a remis la démission de son gouvernement au président Andry Rajoelina lors d'un Conseil des ministres mercredi, selon un communiqué du conseil publié jeudi. Le président malgache a pris acte de cette démission, et en attendant la formation d'un nouveau gouvernement, les ministres sortants sont chargés d'assurer les affaires courantes de leur département de ressort respectif. "Le motif de la démission relève des préceptes républicains", indique le communiqué. M. Ntsay a occupé le poste de Premier ministre depuis juin 2018, sous la direction de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina. Depuis lors, le gouvernement qu'il dirigeait a connu cinq remaniements.

Lors d'un entretien accordé à la presse après la cérémonie de proclamation des résultats officiels du scrutin du premier tour de l'élection présidentielle, Andry Rajoelina, réélu à la tête du pays, a déclaré qu'il y aurait des changements dans le gouvernement, tout en assurant que ceux qui avaient de bonnes performances seraient maintenus. Il a également annoncé de nouvelles réformes visant à consolider les trois piliers fondamentaux de son mandat actuel, à savoir le développement du capital humain, l'industrialisation et la bonne gouvernance, indique le communiqué du conseil des ministres.

ZAMBIE - AIDE

LE FMI décaisse 187 millions de dollars

Le FMI va décaisser 187 millions de dollars d'aide pour la Zambie, correspondant à la deuxième tranche d'une enveloppe accordée en septembre 2022. "La mise en œuvre rapide du protocole d'accord, ainsi que la conclusion d'un accord avec les créanciers privés à des conditions comparables et conformes aux paramètres du programme, sont essentielles pour restaurer la viabilité de la dette à moyen terme", a commenté la directrice générale adjointe du FMI, Antoinette Sayeh, mercredi dans un communiqué. La Zambie, premier pays africain à avoir fait défaut sur sa dette en 2020 après l'irruption de la pandémie de Covid-19, avait conclu en juin un accord de principe avec ses créanciers étrangers sur la restructuration de 6,3 milliards de dollars de dette extérieure, puis a signé en octobre un protocole d'accord avec son Comité créancier officiel (OCC). Sa conclusion était une des conditions énoncées par le FMI dans l'accord détaillant son programme d'aide avec la Zambie, afin de débloquer l'ensemble des déboursés. Cette deuxième tranche fait partie d'une aide de 1,3 milliard de dollars sur 38 mois, accordée à la Zambie par le FMI en septembre 2022. "Les autorités (zambiennes) continuent de faire progresser les politiques et les réformes visant à restaurer la viabilité des finances publiques et de la dette, à augmenter et à préserver les dépenses sociales, à préserver la stabilité financière et à intensifier les réformes structurelles et de gouvernance pour libérer le potentiel de croissance de la Zambie", a salué mercredi le FMI.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: 20.057 martyrs depuis le 7 octobre (autorités)

Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a annoncé vendredi que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave s'était alourdi à 20.057 martyrs depuis le 7 octobre dernier. Le ministère a rapporté dans un communiqué que "le bilan de l'agression sioniste s'est élevé à 20.057 martyrs et 53.320 blessés depuis le début de la guerre dévastatrice menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza".

"Au cours des dernières 48 heures, 390 Palestiniens ont été tués et 734 autres blessés lors des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande". Depuis le 7 octobre, l'armée sioniste mène une guerre dévastatrice contre l'enclave palestinienne, ce qui a entraîné aussi des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent, selon les autorités palestiniennes et les sources onusiennes.



Risques de famine à venir à Ghaza, prévient l'ONU

Les habitants de la bande de Ghaza, théâtre d'attaques sionistes meurtrières sans précédent qui ont fait des dizaines de milliers de martyrs et de blessés, vont être confrontés à des risques élevés d'insécurité alimentaire, voire de famine, au cours des six prochaines semaines, indique un rapport du système de surveillance de la faim des Nations unies publié jeudi à Rome. Le système de classification de l'insécurité alimentaire de l'ONU à cinq niveaux, connu sous l'appellation IPC, prévoit dans son "scénario le plus probable" que d'ici le 7 fé-

vrier "l'ensemble de la population de la bande de Ghaza (environ 2,2 millions de personnes)" sera en situation de "crise de la faim, ou pire".

"Il s'agit de la proportion la plus élevée de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire que le système IPC ait jamais déterminé pour une région ou un pays donné", précise le rapport. Le système IPC évalue les niveaux de faim de un à cinq. Le rapport prévient qu'environ la moitié de la population de la bande de Ghaza devrait se trouver dans la phase "d'urgence" - qui com-

prend une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité - d'ici le 7 février.

Et "au moins une famille sur quatre", soit plus d'un demi-million de personnes, sera confrontée à la "phase 5", c'est-à-dire à des conditions catastrophiques. L'ONG internationale CARE a qualifié ces chiffres "d'alarmants".

Selon les autorités sanitaires palestiniennes citées par l'agence de presse Wafa, quelque 20.000 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre dernier, dont au moins 8.000 enfants et 6.200 femmes.

David Cameron appelle à un "cessez-le-feu durable" à Ghaza

Le chef de la diplomatie britannique, David Cameron, a appelé jeudi depuis Le Caire à "un cessez-le-feu durable" dans la bande de Ghaza, au deuxième jour d'une visite dans la région. "Il faut faire tout ce qui est possible pour faire entrer l'aide à Ghaza où la population est dans une situation désespérée", a alerté le ministre lors d'une conférence de presse au Caire avec son homologue égyptien, Sameh Choukri.

"Nous avons besoin (...) d'un cessez-le-feu durable", a martelé le ministre des Affaires

étrangères britannique au moment où l'agression sioniste contre Ghaza se poursuit. Jeudi matin, M. Cameron s'est entretenu avec le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, après avoir rencontré mercredi en Jordanie le ministre des Affaires étrangères jordaniennes, Ayman Safadi. M. Cameron se rendra plus tard jeudi à Al-Arich, la ville égyptienne où est centralisée l'aide humanitaire arrivant au compte-gouttes pour les 2,4 millions d'habitants de Ghaza, a annoncé le Foreign Office.

LIBAN

Une octogénaire tuée dans une frappe sioniste au sud du pays

Une octogénaire a été tuée et son mari blessé, dans un bombardement mené par les forces sionistes sur un village frontalier du sud du Liban, rapportent jeudi, des médias locaux. La femme a été tuée par "des tirs d'artillerie (sionistes) qui ont visé leur maison dans le village de Maroun

al-Ras", a indiqué l'Agence libanaise d'information (ANI).

Son mari, également octogénaire, a été blessé. Mardi, les forces d'occupation sionistes ont bombardé deux villes du Sud-Liban avec des obus incendiaires au phosphore. L'attaque a visé la périphérie des villes de Blida et de

Mhaibib, près de la frontière avec la Palestine occupée, avait rapporté l'ANI. L'agression et les bombardements contre le Sud du Liban interviennent sur fond d'agressions menées par les forces d'occupation sionistes contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre.

TCHÉQUIE

Plus de 15 morts dans une fusillade à Prague

Un homme armé a tué jeudi au moins 15 personnes dans la prestigieuse université Charles de Prague avant d'être "éliminé" par les forces de l'ordre, ont annoncé dans un nouveau bilan les autorités qui ont écarté la piste du "terrorisme international".

"Rien n'indique que ce crime soit lié au terrorisme international", a déclaré à la presse le ministre tchèque de l'Intérieur Vít Rakusan. "Plus de 15 personnes ont perdu la vie et au moins 24 ont été blessées", selon un dernier bilan fourni par le chef de la police tchèque

Martin Vondrasek. Un précédent bilan, donné par la porte-parole des services d'urgence Jana Postova, faisait état de "11 morts sur les lieux, y compris le tireur". Plus tôt, la police tchèque avait annoncé sur X que l'assailant avait été "éliminé". "Le bâtiment est actuellement évacué et il y a plusieurs morts et des dizaines de blessés sur les lieux", a-t-elle ajouté. Le service des urgences de Prague a raconté sur X qu'un "grand nombre d'unités ambulancières" avaient été déployées à la faculté, ajoutant que parmi les blessés il y avait des cas très graves.

IMMIGRATION

Londres augmentera graduellement le salaire minimum requis pour les visas familiaux

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi que l'augmentation du salaire minimum requis pour les visas familiaux se ferait de manière graduelle, opérant ainsi un recul sur une mesure controversée.

Le 4 décembre, le gouvernement conservateur a annoncé un tour de vis sur l'immigration légale, avec notamment un relèvement au printemps du salaire minimum requis pour obtenir un visa de travail pour les emplois qualifiés à 38.700 livres sterling (45.160 euros), soit une augmentation de 47%.

Mais pour les visas familiaux, l'augmentation du salaire minimum requis se fera par étapes, "pour donner de la prévisibilité aux familles", a annoncé jeudi le gouvernement dans un communiqué. Au printemps, le salaire minimum requis sera de 29.000 livres sterling (33.000 euros), contre 18.600 actuellement. Le gouvernement vise ensuite une augmentation à 34.500 livres, puis 38.700 livres, a-t-il fait savoir jeudi, sans préciser de calendrier au-delà du printemps.

"Notre intention reste" d'aligner le seuil pour les visas familiaux avec le visa emplois qualifiés, précise le gouvernement. Malgré cette modification, le ministre de l'Intérieur James Cleverly a assuré que son plan "permettra d'obtenir la plus forte réduction jamais enregistrée en matière de migration nette, avec environ 300.000 personnes de moins arrivant au Royaume-Uni par rapport à l'année dernière". Le gouvernement avait, en outre, annoncé une réforme de la liste des métiers en manque de main d'œuvre et un dispositif pour s'assurer que les immigrés qui font venir des membres de leur famille soient en mesure de subvenir à leurs besoins. Il avait déjà annoncé un resserrement des mesures visant les étudiants, qui à partir de janvier ne pourront plus sauf exceptions faire venir leurs proches au Royaume-Uni et une augmentation de 66% du montant que devront payer les étrangers pour avoir accès au système public de santé, le NHS, pour atteindre 1.035 livres (1.200 euros). Selon les statistiques officielles publiées fin novembre, l'immigration nette (différence entre les arrivées de ressortissants étrangers et les départs) s'est élevée à 745.000 personnes l'an dernier, soit bien plus que l'estimation initiale de 606.000 personnes.

ALBANIE

Le Parlement vote la levée de l'immunité de l'ancien Premier ministre

Le Parlement albanais a voté jeudi la levée de l'immunité de l'ancien Premier ministre Sali Berisha, ouvrant la voie à son éventuelle arrestation dans le cadre d'une enquête pour corruption. Les 75 députés de la majorité socialiste, dans une Assemblée qui compte 140 sièges, ont voté en faveur de la levée de l'immunité de l'ancien Premier ministre, aujourd'hui chef de file de l'opposition de droite. Les députés de l'opposition, qui ont boycotté le vote, ont essayé de l'empêcher en renversant des chaises et en allumant des fumigènes dans la salle. Au même moment, plusieurs centaines de partisans de Sali Berisha étaient réunis devant le Parlement, mais aucun incidents majeur n'a été signalé. "Je suis plus fort que jamais", a déclaré M. Berisha en sortant du Parlement, avant de se diriger vers le siège de son Parti démocratique. La levée de son immunité parlementaire a été réclamée par le Parquet anti-corruption, après son refus de se présenter régulièrement devant la police judiciaire, dans le cadre de l'enquête. Le parquet avait indiqué en octobre que M. Berisha, 79 ans, était soupçonné de "corruption passive" dans une enquête sur la privatisation d'un complexe sportif "au profit de son genre" Jamarber Mallezi. Les infractions présumées ont été commises en 2008, à l'époque où Sali Berisha était chef du gouvernement. M. Mallezi est soupçonné d'avoir profité de la position de M. Berisha pour acquérir un complexe sportif à Tirana, propriété du ministère de la Défense, et d'y avoir construit 17 immeubles résidentiels. M. Berisha a rejeté ces accusations, les qualifiant de "purement politiques", et a accusé le Premier ministre de gauche, Edi Rama, d'en être l'"instigateur".

COLOMBIE

Assassinat de plus de 160 leaders sociaux depuis le début de l'année

Au moins 163 dirigeants sociaux et défenseurs des droits de l'Homme ont été assassinés en Colombie depuis janvier 2023, a indiqué jeudi le Médiateur colombien, Carlos Camargo. "Ces homicides ont été perpétrés dans les régions où sévissent les principaux groupes armés illégaux", a souligné Camargo, faisant notamment référence aux groupes dissidents de l'ancienne guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui ont refusé de déposer les armes après l'accord de paix de 2016. "Il s'agit d'une question prioritaire qui doit être abordée dans le cadre des négociations de paix () et le gouvernement doit exiger l'arrêt de ces crimes qui détruisent la démocratie dans les régions", a indiqué le Bureau du Médiateur. Camargo a ajouté qu'il était "triste de voir ce que vivent quotidiennement ceux dont le travail consiste à défendre les droits des personnes.

Ils risquent leur vie tout le temps pour servir les communautés." Par ailleurs, le Bureau du Haut-commissariat de l'ONU en Colombie a indiqué que 69 défenseurs des droits de l'Homme ont été assassinés depuis janvier 2023 dans ce pays.

Le Bureau des Nations Unies a souligné avoir reçu plus de 200 plaintes pour assassinats de défenseurs des droits de l'homme et qu'il est parvenu à confirmer 69 cas. La même source fait observer que 47 autres cas d'élimination physique de militants des droits de l'Homme sont en cours de vérification, ce qui risque d'alourdir davantage ce bilan sinistre. Les assassinats les plus nombreux ont eu lieu dans le département de Cauca (sud-ouest) avec 15 cas, suivi des provinces de Narino et Valle del Cauca (8 cas chacun). C'est dans ces départements où sévissent les groupes paramilitaires et les gangs de trafic de drogue.

APS

TLEMCCEN

Concours national des arts plastiques Abdelhalim Hemche : victoire de Zerkaoui Sid Ahmed de Mascara

L'artiste plasticien Zerkaoui Sid-Ahmed de la wilaya de Mascara a réussi à décrocher la première place à la 15e édition du concours national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemche", qui a pris fin jeudi soir à la maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen.

Au terme de cette manifestation, inscrite dans le cadre du Salon national des arts plastiques, les trois lauréats ont été honorés, notamment le plasticien Ghayat Adam de la wilaya de Tlemcen, qui a obtenu le deuxième prix et Milat Mehdi de la wilaya d'Oum El Bouaghi à la 3ème place, sachant que les œuvres artistiques participantes ont exprimés des thèmes liés à la cause palestinienne.

La cérémonie a également permis la remise de diplômes d'honneur aux participants.

La 15ème édition du salon national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemche" a été organisée quatre jours du-



rant par la maison de la culture "Abdelkader Alloula" en coordination avec le centre des arts et expositions de Tlemcen et de l'Agence algérienne du rayonnement culturel. L'édition a enregistré la participation de 28 artistes venus de neuf wilayas au pays avec la tenue d'une

exposition de plus d'une centaine de tableaux, en plus de l'organisation d'un atelier d'art plastique encadré par les deux artistes Mustapha Nedjaia et Saïd Chandler et une conférence sur "le sens de l'œuvre artistique" du critique artistique Halfaoui Abderrahmane.

LITTÉRATURE

Oran: les lauréats du concours littéraire national "Oum Sihem" récompensés

Les lauréats du concours littéraire national "Oum Sihem" ont été honorés, jeudi lors d'une réception organisée en leur honneur à la Maison de la culture "Zeddour Brahim Belkacem" d'Oran.

Cette initiative, organisée dans le cadre des deux journées célébrant la 3e édition du concours national littéraire dédiée à la défunte romancière Amaria Bilel, plus connue sous son nom de plume d'Oum Sihem, vise à encourager les lauréats et à les inciter à continuer leur créativité, a indiqué à l'APS le président de l'Association culturelle "Athar El Abirine", organisatrice de ce concours.

Des cadeaux ont été offerts aux trois premiers lauréats de la présente édition, lors d'une réception qui a vu la présence, à titre d'invités d'honneur, des lauréats des éditions précédentes, ainsi que des académiciens et des chercheurs spécialisés le domaine de l'art et de la littérature, a-t-on indiqué.

Amel Berrahma de Tamanrasset a décroché le premier prix de ce concours littéraire pour sa nouvelle "Biotica", alors que les

deuxième et troisième prix ont été décernés, respectivement, à Ghattas Asma de la wilaya de Touggourt pour sa nouvelle "Ton parfum ne me déçoit pas" et à Assia Reahlia (Souk Ahras) pour sa nouvelle intitulée "El Aaridh".

Des prix d'encouragement ont été attribués à 7 autres participants issus des wilayas de Tlemcen, Ain Defla, Touggourt, Oued Souf, El Tarf et Ghardaïa, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation.

Par ailleurs, lors de ces journées organisées par la Maison de la culture et des arts et l'association "Athar El Abirine", des virées touristiques et culturelles ont été organisées dans la ville d'Oran au profit des participants.

Il y a lieu de signaler que le concours littéraire "Oum Sihem", lancé l'été dernier, a vu la participation de jeunes créateurs littéraires de différentes wilayas du pays. La défunte romancière Amaria Bilel (1939/2021) a légué une riche production ayant trait à différents domaines d'expression littéraire, notamment la poésie, le roman et la nouvelle.

EXPLOITATION DES BIENS CULTURELS

Lancement d'appels d'offres nationaux pour l'exploitation d'espaces culturels protégés à travers 5 wilayas (ministère)

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement d'appels d'offres nationaux ouverts pour l'exploitation d'espaces culturels au niveau de 5 wilayas, relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC), indique jeudi un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de l'approche économique adoptée par le ministère de la Culture et des Arts, sous la supervision de la ministre Soraya Mouloudji, et en application des instructions de Monsieur le président de la République, pour promouvoir

l'investissement dans les ressources culturelles (sites et monuments historiques), le ministère de la Culture et des Arts annonce le lancement d'appels d'offres nationaux ouverts pour la location d'espaces culturels gérés par l'OGEBEC, et ce au niveau de cinq (05) wilayas, comme première étape, à savoir Tébessa, Bordj Bou Arreridj, Jijel, Tlemcen et Ouargla", précise le document.

Ces offres devront "permettre aux particuliers de louer et d'exploiter des surfaces et des espaces relevant des sites et des monuments

archéologiques gérés par l'OGEBEC", ajoute la même source. Cette étape s'inscrit "dans le cadre d'une stratégie, à travers laquelle, le ministère tend à relancer l'activité des sites et des monuments archéologiques et à offrir aux citoyens des prestations compétitives encadrées par des professionnels du secteur privé", note le communiqué.

Le ministère invite les intéressés à se rapprocher des sections de l'OGEBEC au niveau des wilayas concernées par les offres, afin de retirer le cahier des charges, et ce avant le 07 janvier 2024.

ALGER

Conférence sur les crimes de la France coloniale contre les sites religieux algériens

Une conférence sur les crimes du colonisateur français contre les sites et monuments religieux algériens a été organisée mercredi au musée du Moudjahid d'Alger, à l'occasion de la commémoration du 191e anniversaire de la transformation de la mosquée "Ketchaoua" en cathédrale et de l'extermination de milliers d'Algériens.

Lors de cette conférence, placée sous le thème "La France et la guerre des monuments, Ketchaoua un symbole d'identité et de résistance", des chercheurs et des universitaires ont évoqué ce crime colonial en mettant en avant la politique de la France visant à détruire les sites et monuments religieux algériens, à l'instar des mosquées et des Zaouïas qui avaient pour missions, à l'époque, de préserver les préceptes de la religion islamique, la langue arabe et les composantes de l'identité algérienne.

À ce propos, l'archéologue spécialiste de l'époque ottomane, Mohamed Tayeb Akab, a indiqué que la France "a transformé, au début de l'occupation, la mosquée Ketchaoua en église, puis en église sous le nom de Cathédrale Saint-Philippe, ce qui a poussé les Algériens à la révolte le 18 décembre 1832 en se rassemblant et en occupant les lieux du site, avant d'être exécutés.

Plus de 4.000 fidèles algériens sont tombés en martyr, sur ordre du sanguinaire français Rovigo", a-t-il rappelé soulignant qu'"il s'agit d'un crime contre l'humanité qui s'inscrivait dans le cadre du plan colonial d'évangélisation en Algérie".

Le conférencier a indiqué dans son intervention intitulée "La mosquée de Ketchaoua dans la mémoire de l'histoire" que cette mosquée compte "parmi les monuments religieux les plus célèbres de la ville d'Alger et témoigne de l'attachement des Algériens à leur identité et de leurs sacrifices, sachant qu'elle a été bâtie durant l'ère ottomane en 1612 et reconstruite en 1794 par Hassan Pacha...", mettant en avant "le cachet architectural de la mosquée qui a été complètement démolie par la France plus tard".

De son côté, l'universitaire Youcef Benhlilma a affirmé dans son intervention sous le thème "Résistance de la mosquée de Ketchaoua face au colonialisme", que le carnage de la Place des martyrs le 18 décembre 1832 est "un autre épisode sanglant des crimes coloniaux commis par la France en Algérie, pour affaiblir les Algériens et effacer leur identité, mais c'était sans compter, a-t-il dit, leur forte résilience et leur profond attachement à l'Islam et au x constantes nationales, confirmés par les révoltes populaires menées par de grands symboles tels que l'émir Abdelkader, Ahmed Bey et Lalla Fatma N'Soumer.

De son côté, l'universitaire, Houcine Meghdouri, de l'université de Djelfa, a indiqué que la commémoration de ce douloureux anniversaire était une "occasion d'évoquer les sacrifices de nos prédécesseurs depuis le début de l'occupation et de renforcer l'appartenance à l'identité nationale chez la nouvelle génération", précisant que "la France a mené une politique de destruction des monuments religieux et historiques à cachet architectural islamique et encouragé en revanche la promotion de la recherche archéologique dans le domaine des ruines romaines en Algérie".

Le moudjahid, Abdellah Athamna a évoqué pour sa part, la réhabilitation de la mosquée après l'indépendance et lu des extraits du premier prêche du vendredi prononcé par le cheikh Mohamed El Bachir El Ibrahim le 2 novembre 1962.

Il s'agissait de la première prière de vendredi accomplie dans cette mosquée historique après 124 ans de sa transformation en cathédrale".

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

La pièce "Houa wa Hiya" revisite les questions et les valeurs humaines

Le public a suivi mercredi soir au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, la représentation générale de la pièce théâtrale "Houa wa Hiya" (Lui et Elle), qui traite des questions et des valeurs humaines inspirées du passé. Cette œuvre, produite par le Théâtre Abdelkader-Alloula, qui a bénéficié du soutien du ministère de la Culture et des Arts, est la 7ème pièce présentée par cet établissement culturel, durant cette saison, qui est une expérience artistique conduite par le metteur en scène Issaad Abdenour, a indiqué à l'APS le Directeur du Théâtre régional d'Oran, Mourad Senouci. L'histoire de cette pièce théâtrale, dont le texte a été écrit par Abdelkader Belkeroui, raconte l'histoire d'un couple mari et femme et d'un patient dont ils s'occupent.

Le couple se remémore en 65 minutes, à travers des souvenirs, les enjeux humanitaires, la douleur humaine et la patience face aux difficultés persistantes, avec un style qui allie narration, jeu d'acteur et simplicité de la décoration, portant de multiples lectures à travers un seul tableau réparti sur deux scènes, a indiqué le drama turge Belkeroui.

Les personnages de cette pièce ont été interprétés par quatre acteurs : Houria Zaouche, Dine Henane Djahid, Farida Zebachi et Ahmed El Aouni. L'auteur, Abdelkader Belkeroui, détient un riche palmarès de textes dramatiques incarnés sur scène, parmi lesquels "Hem Ydahak" et "Le dernier train", récompensés par les prix de la meilleure actrice et de la meilleure scénographie, lors de la première édition du Festival de théâtre arabe, organisée en 2009 au Caire (Egypte).

Il a également écrit des œuvres artistiques destinées aux enfants, dont la pièce "Hari, Fari et les couleurs", qui sera présentée pour sa première représentation, samedi prochain au théâtre Abdelkader-Alloula, et produite par l'Association culturelle "Train de vie" d'Oran.

ALGER Un forum scientifique sur la cybersécurité

Les participants à un forum scientifique sur la "cybersécurité", organisé mercredi à Alger par l'Institut supérieur des sciences (HIS) ont mis en avant l'importance de la formation des différentes catégories en matière de lutte contre les cyberattaques.

A cette occasion, M. Hamid Ghnaoui, expert en réseaux informatiques et sécurité au Canada a indiqué dans son exposé que "les risques cybernétiques sont devenus un phénomène courant dans le monde du digital, en s'étendant aux pays, d'où la nécessité d'une approche sériuse pour faire face à cette cyberguerre à tous les niveaux".

L'intervenant a indi-

qué que les menaces cybernétiques ciblaient désormais tout un chacun et il est indispensable de sensibiliser les citoyens aux moyens de protection contre ces risques.

Pour se prémunir contre les menaces cybernétiques, l'expert a recommandé la mise en place de mécanismes, la formation des personnes et le soutien à la législation à travers l'ac-

compagnement des établissements dans les opérations de formation en vue de réduire au maximum les risques contre les citoyens.

A ce propos, l'expert a affirmé que l'Algérie dispose des moyens humains et matériels à même d'instaurer la sécurité dans ce domaine, exprimant "la disposition des membres de la communauté établie à l'étranger de mettre à

profit leur expérience en la matière".

Pour sa part, le directeur du HIS, Abdelkader Mazouz a indiqué que "l'Ecole s'emploie à contribuer à la généralisation de la sensibilisation numérique, et compte adopter les certifications Cisco et former les formateurs en la matière à l'effet de renforcer le domaine de la technique des informations et des réseaux".

AUSTRALIE Un homme inculpé pour l'envoi de 17 millions de SMS frauduleux

La police australienne a inculpé mercredi un homme pour l'envoi d'environ 17 millions de SMS frauduleux, soit environ un pour chaque adulte vivant dans le pays. Cet habitant de la banlieue de Sydney, âgé de 39 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, est l'unique auteur de ces messages frauduleux, selon la police de Nouvelle-Galles du Sud. Des utilisateurs de téléphones portables vivant à travers tout le pays ont reçu ces mes-

sages qui contenaient de faux liens censés provenir de l'entreprise Australia Post ou de concessionnaires de routes à péage. Ils auraient été envoyés à l'aide de "boîtes SIM" capables d'envoyer des dizaines de milliers de messages par jour.

L'homme a été inculpé pour utilisation d'équipements en réseau afin de "commettre une infraction grave". Il a été libéré sous caution. "Les SMS de phishing (hameçonnage) sont l'une

des tactiques les plus utilisées par les escrocs pour obtenir des informations bancaires et les données personnelles de leurs victimes", a déclaré Jason Smith, commandant de la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la police. "Les boîtes SIM peuvent contenir plus de 250 cartes SIM actives et envoient généralement jusqu'à 150.000 messages par jour contenant des appâts destinés à harponner des victimes".

GRANDE BRETAGNE Le ministère britannique de l'Intérieur condamné à une amende pour la fuite de données d'Afghans

Le ministère britannique de la Défense s'est vu infliger mercredi une amende de plus de 400.000 euros pour avoir diffusé par erreur les données de 265 interprètes afghans ayant travaillé pour les forces britanniques et fuyant les talibans, a annoncé le régulateur numérique.

En septembre 2021, peu après le retour des talibans au pouvoir, le ministère avait envoyé un courriel à 245 Afghans voulant s'installer au Royaume-Uni. Les adresses mails de tous les destinataires étaient visibles par les autres, laissant apparaître leur nom et pour 55 d'entre eux leur photo, a expliqué l'Information Commissioner's Office (ICO) dans un communiqué.

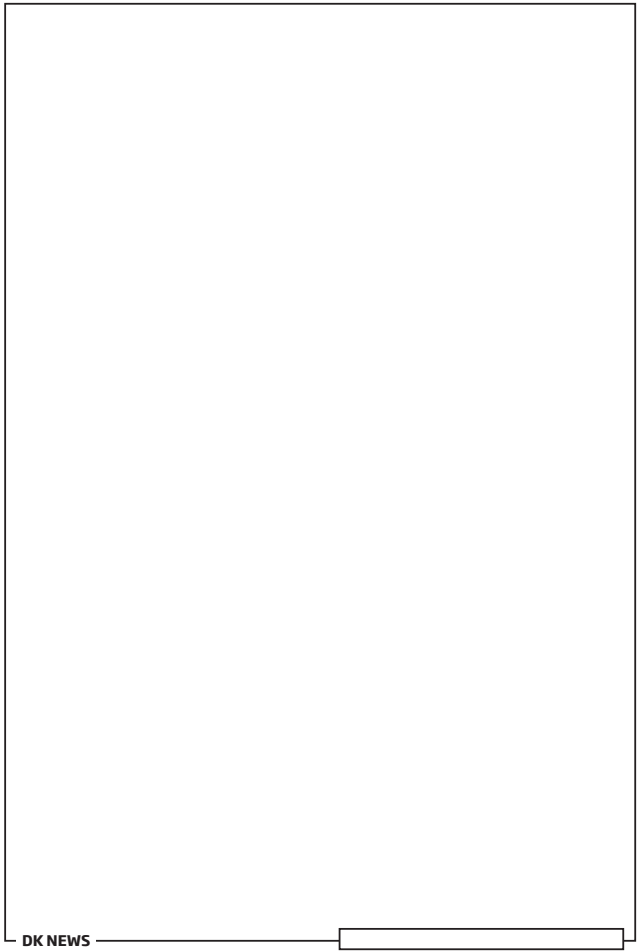
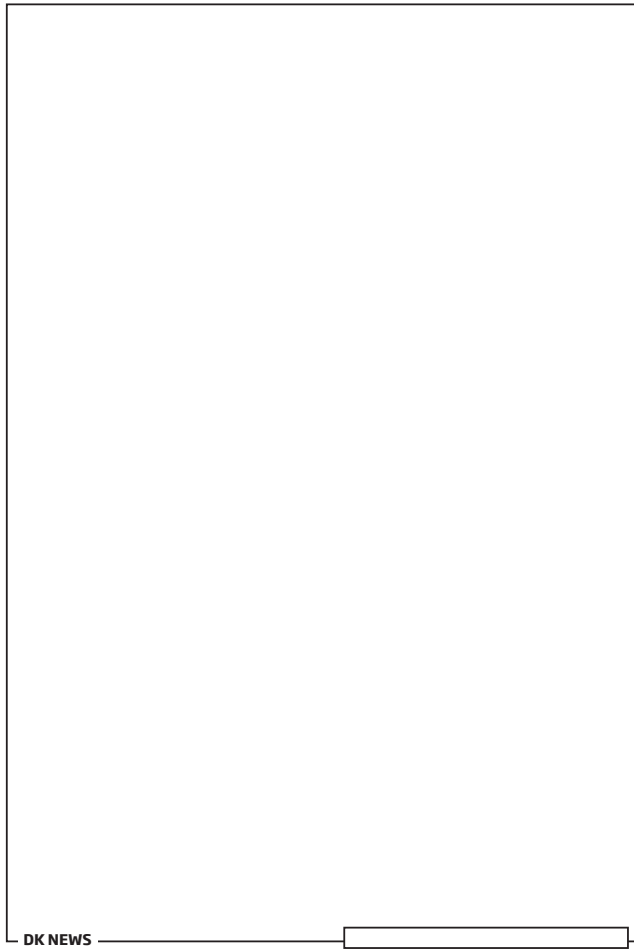
Deux personnes avaient même ensuite envoyé leur réponse, avec leur localisation, à toute la liste, utilisant la fonction "répondre à tous". L'enquête a mis au jour deux incidents supplémentaires du même type, portant le total des victimes à 265. L'ICO a infligé au ministère une amende de 350.000 livres (407.000 euros), estimant que ces données auraient pu créer un risque de mort si elles étaient tombées entre les mains des talibans.

Même si la situation sur le terrain à l'été 2021 était très difficile et que les décisions étaient prises rapidement, ce n'est pas une excuse pour ne pas protéger les informations des personnes qui étaient vulnérables à des représailles et risquaient de subir de graves préjudices", a estimé John Edwards, le directeur de l'ICO, cité dans le communiqué.

Rendue publique à l'époque des faits, l'affaire avait été embarrassante pour le gouvernement britannique, déjà accusé d'avoir mal géré les évacuations de ses ressortissants et de son personnel local. Le ministre de la Défense de l'époque, Ben Wallace, avait présenté ses excuses au Parlement et lancé une enquête interne. Un nouvel email avait été envoyé aux destinataires leur demandant d'effacer le courrier en cause. Depuis, le ministère a changé ses procédures afin d'éviter de tels incidents.

APS

PUBLICITÉ



ATHLÉTISME

Régional de cross scolaire: 100 participants en lice

Les compétitions du cross régional scolaire ont débuté, jeudi après-midi à Mecheria (Nâama), avec la participation de 100 coureurs filles et garçons dans les catégories minimes et cadets, a-t-on appris de la ligue de wilaya des sports scolaires, initiatrice de cette manifestation.

Les participants à cette compétition, représentant les wilayas d'El Bayadh, Saïda et Bechar et de la wilaya hôte, auront à parcourir, selon les catégories, des distances allant de 2.500 à 4.000 mètres, sous la supervision de 10 arbitres désignés par la Fédération nationale des sports scolaires, a-t-on fait savoir de même source.

Le chargé de la communication de la Ligue de wilaya des sports scolaires a indiqué que cette manifestation, qui se déroule au niveau du parcours de l'hippodrome de la ville de Mecheria, est destinée à sélectionner les vainqueurs de ces épreuves devant prendre part au cross national prévu dans la wilaya de Chlef, du 12 au 14 janvier prochain.

Les lauréats, au nombre de 12, des trois premières places, sont appelés à représenter leurs wilayas respectives, a-t-on fait savoir de même source.

EQUITATION - JOURNÉES NATIONALES

Le chamelier Kayem Moulay Abdallah vainqueur de la 4^e édition de la coupe fédérale de course de dromadaires

Le chamelier Kayem Moulay Abdallah de la wilaya d'Adrar a remporté le trophée de la 4^e édition de la coupe fédérale de course des dromadaires, disputée jeudi à l'hippodrome "Antar Ibn Chadad" d'Es Senia (Oran), dans le cadre des journées nationales équestres.

Kayem Moulay Abdallah est arrivé premier sur une distance de 6,5 km, devant son coéquipier de même wilaya Bendriss Mohamed Brahim et Bousaïd Brahim de Ouargla.

Cette course de dromadaires regroupe 20 concurrents représentant quatre wilayas du sud du pays, à savoir Ouargla, Timimoun, Adrar et El Menia, devant un public venu en masse pour assister à cette course avec intérêt et admiration pour les performances des chameliers et de leurs montures. Le coup d'envoi de cette manifestation sportive équestre de quatre jours a été donné par le Wali d'Oran Saïd Sayoud, marquée par l'organisation d'exhibitions folkloriques et de lectures poétiques au milieu de salves de baroud exécutées par des cavaliers, dans une ambiance festive. Les épreuves de la 3^e édition du championnat d'Algérie de Fantasia à Oran se poursuivront, en fin après-midi, avec le déroulement de la 2^e phase finale en individuel, en double et en équipes, avec la participation de plus de 400 cavaliers, issus de 28 wilayas.

La journée de vendredi verra une exhibition de dressage ouverte aux cavaliers et cavalières de 2^eme degré avec des chevaux ayant de bonnes aptitudes en dressage, suivie du 2^e tour du championnat d'Algérie de saut d'obstacles cadets au niveau du centre équestre "Etrier Oranais".

Ce rendez-vous équestre national, organisé par la FEA sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des sports et du wali d'Oran avec la participation de plus de 800 athlètes des sports équestres des quatre régions du pays, sera clôturé samedi avec le déroulement des finales du championnat national de saut d'obstacles en cadets, juniors et seniors. Durant cette manifestation sportive, toutes les délégations participantes sont hébergées au niveau du Village méditerranéen.

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE (5^E J - COURSE EN LIGNE JUNIORS FILLES)

3 nouvelles médailles dont 2 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne de cyclisme sur route a remporté trois nouvelles médailles (2 or et 1 en bronze), lors de la course en ligne (Elite dames) disputée jeudi à Ryad (Arabie saoudite), pour le compte de la cinquième journée des Championnats arabes (toutes catégories).

Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de Nesrine Houili à la course en ligne (Elite) et de la sélection féminine à la course en ligne par équipes (Elite). Yasmine El Medah, quant à elle, s'est contentée de la médaille de bronze de la course en ligne (Elite).

Un peu plus tôt, deux médailles d'or ont été décrochées par la sélection algérienne féminine juniors grâce à Sihem Bousbaâ qui a franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 41 km, dans le temps de 1h15m49sec, devant l'émirat Maroua Kahour (même temps), et l'irakienne Lyna Sabir (1h17m37sec).

La deuxième médaille d'or a été décrochée par la sélection algérienne par équipes (juniors) grâce au classement réalisé dans la course en ligne par les cyclistes Malak Mechab (4^e), Yamma Bouikour



(8^e) et Hamine Belatrous (11^e). Grâce à ces trois nouvelles médailles, la sélection algérienne porte son total provisoire à 16 médailles (8 or, 4

argent et 4 bronze), en attendant la suite des épreuves de la course en ligne pour les autres catégories.

L'Algérie prend part à ces Championnats arabes de cyclisme sur route (toutes catégories) avec un effectif de 25 coureurs, entre cadets, juniors et seniors (messieurs et dames).

Le rendez-vous de Ryad qui se déroule du 15 au 23 décembre courant, enregistre la participation de 406 athlètes, représentant 12 pays : l'Arabie saoudite (Pays hôte), l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Libye, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Syrie, le Sultanat d'Oman, l'Iraq et Bahreïn.

BASKETBALL - SUPER-DIVISION (MESSIEURS)

Le reprise fixée au 12 janvier (Fédération)

Le Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), à l'arrêt en raison de la participation de la sélection nationale au Championnat arabe des nations (26 déc-3 jan au Caire), reprendra ses droits le vendredi 12 janvier 2024 avec le déroulement de la 8^e journée de compétition, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

L'instance fédérale a également indiqué que le match retard opposant à l'USM Alger au WO Boufarik se jouera le mardi 9 janvier.

Après le déroulement de sept journées, le Rouiba CB occupe la tête du classement de la Super-Division avec 13 points. Pour rappel, la sélection nationale a été versée

dans le groupe A de la 25^e édition du Championnat arabe des nations, prévue en Égypte du 26 décembre 2023 au 3 janvier 2024, à l'issue du tirage au sort effectué mercredi au Caire.

Outre l'Algérie, le groupe A regroupe la Mauritanie, la Somalie et la Libye, alors que la poule B est composée de l'Égypte (organisateur), du Koweït, de la Tunisie, du Maroc et des Emirats arabes unis.

Dans le cadre de sa préparation pour ce tournoi, le Cinq algérien sous la houlette de l'entraîneur national Ahmed Bendjabou et son adjoint, l'ex-international Fardjallah Harrouni, effectue actuellement un stage pré-



compétitif de dix jours (14-24 décembre) en Turquie. Après le stage en Turquie, la sélection nationale ralliera

directement le Caire le 24 décembre pour prendre part au Championnat arabe, qui débutera deux jours plus tard.

BODYBUILDING - COUPE D'ALGÉRIE

Bordj Bou Arreridj hôte de la seconde édition aujourd'hui



La deuxième édition de la coupe d'Algérie de bodybuilding aura lieu samedi prochain à Bordj Bou Arreridj, a indiqué jeudi le président du club sportif local Ahly, initiateur de la manifestation. La compétition se déroulera à la salle des fêtes El-Bachir El-Ibrahimi, a précisé à l'APS Fayçal Maaloufi qui a souligné que l'accueil par Bordj Bou Arreridj de cette coupe a été favorisé par la bonne organisation du dernier championnat régional tenu dans la ville et les performances des athlètes de Ahly Bordj Bou Arreridj lors des différentes compétitions organisées par la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et de powerlifting (FABFP). Organisée sous l'égide de cette fédération, cette coupe verra la participation de 170 athlètes représentant 38 clubs de 24 wilayas du pays dans les épreuves de 'Men's physique', 'Classic physique', 'Bodybuilding' et 'Bodybuilding classique', selon la même source. Vingt (20) techniciens de la FABFP encadreront cette coupe d'Algérie qui donnera lieu à la sélection des athlètes qui composeront l'équipe nationale de la discipline, a ajouté Maaloufi.

FESTIVAL NATIONAL DE SPORT ET TRAVAIL À EL TARF

Plus de 300 participants

Plus de 300 sportifs (hommes et femmes), prennent part au festival national de sport et travail qui a débuté, jeudi-soir, à la salle omnisports Touil Ali, dans la ville d'El Tarf.

Lors de son allocution d'ouverture le représentant du ministre de la jeunesse et des sports, Djamel Amraoui, a affirmé que cette manifestation sportive qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, est marquée par la participation de 310 sportifs (hommes et femmes) issus de diffé-

rentes wilayas du pays. Le même intervenant a souligné que ce rendez-vous sportif comprend des compétitions de football, basket-ball et la pétanque. De son côté, la directrice de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'El Tarf, Nabila Hamani a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce festival est de promouvoir le sport et le travail, précisant que la wilaya d'El Tarf dispose d'importantes commodités et peut accueillir n'importe quel festival national ou inter-

national. Les participants à cette manifestation sportive de trois (3) jours, sont répartis entre autres sur trois (3) disciplines sportives ou sept (7) équipes s'affrontent pour le titre de Futsal, tandis que le basket-ball est marqué par la participation de 5 équipes dont deux formations féminines, a-t-elle noté. Il convient de noter également que ce festival est organisé sous l'égide du ministre de la jeunesse et des sports.

ACCIDENT DU BUS DU MCEB Suspension de toutes les activités footballistiques jusqu'à nouvel ordre (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mercredi soir la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de toutes les activités footballistiques, à la suite de l'accident de la route dont a été victime l'équipe du MC El-Bayadh, causant la mort de deux personnes parmi les membres du club.

"Suite à l'accident tragique qui a eu lieu mercredi 20 décembre 2023 le club et la famille du MC El-Bayadh, la FAF a décidé de suspendre toutes les activités footballistiques prévues ce week-end à travers tout le territoire national et au niveau de toutes les divisions et catégories confondues, et ce jusqu'à nouvel ordre", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Les deux membres décédés au cours de ce tragique accident sont le gardien de but Zakaria Bouziani et l'entraîneur-adjoint Khaled Meftah, qui étaient à bord de l'autocar qui emmenait l'équipe en direction de Tizi-Ouzou en prévision de la rencontre contre la JS Kabylie, qui devait se jouer vendredi, pour



le compte de la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. "La cérémonie d u tirage au sort des 1/32^eme et 1/16^eme de finale de la Coupe d'Algérie édition 2023-2024, prévue le mardi 26 décembre 2023, est également reportée à une date ultérieure", souligne la FAF. Dans un communiqué publié un

peu plus tôt, la FAF a tenu à présenter ses condoléances. "C'est avec une immense peine que le Président de la FAF Walid Sadi, les membres du Bureau Fédéral ainsi que toute la famille du football national ont appris l'accident de la route tragique qui a eu lieu le club du MC El-Bayadh. En cette douloureuse circonstance, le Président de la Fédération algérienne, les membres du Bureau Fédéral présentent au club du MC El-Bayadh, aux familles et aux proches des victimes leurs plus sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu Le-Tout-Puissant puisse accueillir les défunts en Son vaste paradis et les couvre de toute Sa Miséricorde".

Le ministre de la Jeunesse et des Sports présente ses condoléances

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a présenté ses condoléances à la suite de l'accident de la route survenu mercredi soir dans la wilaya de Tiaret impliquant l'autocar transportant l'équipe de football du Mouloudia d'El Bayadh (Ligue 1 Mobilis), ayant fait deux morts et 10 blessés parmi les membres du club.

"C'est avec une grande tristesse et un cœur résigné devant la volonté de Dieu que nous avons reçu la nouvelle du décès du gardien de but Zakaria Bouziani et de l'entraîneur-adjoint Khaled Meftah de l'équipe du Mouloudia d'El Bayadh, ayant fait deux morts et 10 blessés

épreuve, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Abderrahmane Hammad, présente ses sincères condoléances à la famille de l'équipe du Mouloudia d'El Bayadh et aux familles des victimes, priant Allah le Tout-Puissant d'entourer les défunts de Sa sainte miséricorde, de les accueillir en Son vaste Para-

dis et de prêter à leurs proches patience et réconfort", indique le ministre dans un message, en souhaitant "un prompt rétablissement aux blessés". Le Mouloudia d'El Bayadh devait affronter vendredi à Tizi-Ouzou, la JS Kabylie pour le compte de la 11^eme journée du championnat de football Ligue 1 Mobilis.

La JS Kabylie offre un bus au MC El Bayadh et une aide financière aux familles des défunts

La JS Kabylie, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis a offert un bus à l'équipe du MC El Bayadh, victime d'un accident de la route mercredi soir à Tiaret suite au renversement du bus de l'équipe, entraînant le décès du gardien de but, Zakaria Bouziani et de l'entraîneur-adjoint, Khaled Meftah.

"La JSK apporte une modeste contribution, sous forme d'un bus, au profit de l'équipe du Mouloudia Club d'El Bayadh, ainsi qu'une aide financière aux familles des défunts Allah yerhamhoum.

La JS Kabylie exprime sa compassion et sa solidarité avec nos frères du Mouloudia Club d'El Bayadh, ainsi que leurs familles, en cette douloureuse épreuve", a écrit le club de la ville des genêts sur sa page Facebook.

Le Mouloudia d'El Bayadh devait

affronter vendredi à Tizi-Ouzou, la JS Kabylie pour le compte de la 11^eme journée du championnat de football Ligue 1 Mobilis.

La JSK a observé une minute de silence avant l'entame de la séance d'entraînement ce matin, en hommage aux deux membres du MC El Bayadh qui ont péri dans le tragique accident de circulation.

Juste après cet accident tragique, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé dans un communiqué, la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de toutes les activités footballistiques prévues ce week-end à travers tout le territoire national et au niveau de toutes les divisions et catégories confondues, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Aussi, la cérémonie du tirage au sort des 1/32^eme et 1/16^eme de finale de la Coupe d'Algérie édition

2023-2024, prévue le mardi 26 décembre 2023, est également reportée à une date ultérieure.

La FAF a présenté ses condoléances au club du MC El Bayadh, aux familles et aux proches des victimes, les assurent de sa profonde sympathie.

De son côté, le secrétaire général de l'UGTA a présenté à son nom et au nom des membres de l'Union nationale ses condoléances les plus sincères aux familles des victimes et supporteurs du club du MCEB, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

L'autocar emmenait l'équipe du MCEB en direction de Tizi-Ouzou en prévision de la rencontre contre la JS Kabylie, qui devait se jouer vendredi, pour le compte de la 11^eme journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Nâama: l'entraîneur-adjoint du MCEB Khaled Meftah inhumé à Mecheria

La dépouille de l'entraîneur-adjoint de l'équipe MC El Bayadh, Khaled Meftah, décédé mercredi avec le gardien de but Zakaria Bouziani, dans un accident mortel dans la wilaya de Tiaret, a été inhumée, jeudi après El-Asr au cimetière de "Sidi Merbouh" dans la ville de Mecheria (w.Nâama).

L'enterrement s'est déroulé en présence du

wali de Nâama, Lounes Bouzegza, du wali d'El Bayadh, Noureddine Belarbi, des autorités locales civiles et militaires, de figures sportives locales, ainsi que d'une foule de citoyens.

Avant l'acheminement de la dépouille de l'entraîneur-adjoint, Khaled Meftah, vers la ville de Mecheria, une oraison funèbre a eu lieu à la mosquée "Abdullah

Benzubair" dans la ville d'El Bayadh, en hommage à ce dernier et au gardien de but de l'équipe MC El Bayadh, Zakaria Bouziani, dont la dépouille a été acheminée et inhumée dans sa ville natale dans la wilaya de Béchar.

Pour rappel, la délégation de l'équipe MC El Bayadh a été victime, mercredi le 20 décembre 2023, d'un accident de la

circulation survenu dans la wilaya de Tiaret, lors de son déplacement pour affronter la JS Kabylie pour le compte de la 11^eme journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis.

L'accident a causé la mort du gardien de but, Bouziani Zakaria et de l'entraîneur-adjoint Khaled Meftah, tandis que 12 personnes ont été blessées.

CAN-2023

La CAF publie la liste provisoire des joueurs de la sélection algérienne

La Confédération africaine de football (CAF) a publié mercredi la liste provisoire de 50 joueurs des 24 sélections africaines dont l'Algérie, qualifiées à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février).

Cette liste provisoire des Verts comprend, entre autre, la présence d'Ismael Bennacer (AC Milan/Italie), Rais M'Bolhi (CR Belouizdad/Algérie), Djamel Benlamri (MC Alger/Algérie), Youcef Belaïli (MC Alger), Zineddine Belaid (USM Alger/Algérie), Faouzi Ghoulam (Hayaspor/Turquie) ou encore Amir Sayoud (A-Raed Saudi Club).

Les 24 nations devront transmettre la liste définitive des 27 joueurs sélectionnés au plus tard le 3 janvier 2024, soit dix jours avant le coup d'envoi de la compétition, mais seuls 23 joueurs seront sélectionnables pour chaque match du tournoi, a précisé la CAF, tout en soulignant que l'inscription des quatre joueurs supplémentaires sur la liste définitive n'est qu'une option et non une obligation.

En cas de blessure contractée 24 heures avant le premier match de l'équipe, le joueur blessé pourra être remplacé, sur présentation du certificat médical et après validation par la Commission médicale de la CAF, a-t-on ajouté.

L'Algérie, qui s'apprête à enregistrer sa 20^e participation à la CAN, s'est qualifiée haut la main pour la CAN-2023, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifiée, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). La CAN-2023 se jouera pour la troisième fois en présence de 24 nations, après les éditions 2019 (Egypte) et 2021 (Cameroun). Les nations qualifiées ont été réparties sur six groupes de quatre équipes chacun.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8^es de finale de cette 34^e édition, qui se déroulera dans cinq villes ivoiriennes : Abidjan, Bouaké, Korhogo, Yamoussoukro et San Pedro.

FAF-DTN

Le 3^e contingent des ex-internationaux algériens décroche la licence CAF A

La troisième et dernière promotion des ex-joueurs internationaux a réussi avec succès le dernier module de la formation de la Licence "CAF A" à l'Ecole des sports olympiques d'El Bez, dans la wilaya de Sétif, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

La cérémonie de remise des attestations de succès, tenue mercredi, a été marquée par la présence de Karim Kaced, membre du bureau fédéral chargé des sélections nationales, et Ameur Mansoul, Directeur technique national (DTN). Lors de la cérémonie de clôture, Kaced a exprimé les félicitations du président de la fédération, Walid Sadi et du bureau fédéral, saluant ainsi les anciens joueurs pour avoir suivi cette voie qui les maintient dans le milieu du football et surtout sur le terrain.

Il a également souligné la volonté de la FAF de continuer à accompagner les anciens internationaux dans leur démarche d'améliorer leur technicité et réussir leur cursus de formation.

Ameur Mansoul, s'est engagé, pour sa part, à ne ménager aucun effort pour encadrer les ex-internationaux lors des futures opérations, assurant que les portes de la DTN leur seront toujours ouvertes. Le responsable de la formation, Ameur Chafik, a félicité les anciens joueurs pour leurs efforts et les a encouragés à mettre en pratique leurs connaissances sur le terrain.

Les nouveaux diplômés, par le biais de Kamel Kaci Said, actuel sélectionneur de l'équipe nationale militaire, ont exprimé leur gratitude envers le président de la FAF, pour avoir ouvert les portes vers ce diplôme, et ont souhaité un soutien continu pour faciliter leur accès au monde de l'entraînement.

Parmi les anciens internationaux algériens ayant pris part au dernier module de la formation de la licence de la CAF A, Hocine Achou, Mounir Zeghdoud, Omar Belatoui ou encore Slimane Rahou.

APS

CLASSEMENT FIFA L'Algérie termine l'année 2023 à la 30^e place

La sélection algérienne de football a terminé l'année 2023 à la 30^e place au classement mondial de la FIFA du mois de décembre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel.

Le classement de la sélection algérienne n'a pas connu de changements par rapport à celui du mois de novembre où les Verts avaient occupé la 30^e position grâce aux deux victoires décrochées à l'occasion des rencontres disputées en octobre dernier face à la Somalie (3-1) et devant le Mozambique (0-2), pour le compte des premières journées des qualifications de la Coupe du monde 2026. La sélection algérienne a également conservé le 4^e rang sur le plan continental et la 3^e position au niveau arabe.

D'autre part, les adversaires des Verts en Coupe d'Afrique des nations 2023 en Côte d'Ivoire ont gardé leurs places respectives : Burkina Faso (57^e), Angola (157^e), Mauritanie (105^e). En haut du classement mondial, l'Argentine championne du monde 2022 au Qatar, conserve son avance sur la France (2^e).

En revanche, l'écart se creuse entre les Bleus et leur poursuivant direct, l'Angleterre (3^e). La Belgique (4^e) garde son rang, mais voit le Brésil (5^e) revenir et frapper à la porte du Top 4. Aucun changement pour les autres sélections au Top 10 mondial.

Seuls onze matchs ont été disputés depuis la publication du dernier classement en novembre 2023. Neuf de ces rencontres concernaient des équipes de la zone OFC engagées dans les Jeux pacifiques. Les deux autres ont impliqué la Colombie qui a affronté le Venezuela puis le Mexique en amical. Le prochain classement mondial de la Fifa sera publié le 15 février 2024.

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024

Le tirage au sort des 1/32^{es} et 1/16^{es} de finale fixé au mardi 26 décembre

La cérémonie du tirage au sort des 1/32^{es} et 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se déroulera le mardi 26 décembre au Cercle Militaire de Béni Messous (Alger) à partir de 17h30, a appris l'APS mercredi auprès de la Fédération algérienne (FAF). Les rencontres des 1/32^{es} de finale sont programmées les vendredi 2 et le samedi 3 février 2024, alors que les matchs des 1/16^{es} de finale se joueront les vendredi 9 et samedi 10 février, rappelle-t-on.

Les 1/8^{es} de finale se dérouleront le mardi 20 février, avant que l'épreuve n'observe un arrêt d'un mois avec la programmation des 1/4 de finale (vendredi 22 mars - samedi 23 mars). Les demi-finales se joueront, quant à elles, le vendredi 12 et samedi 13 avril.

Gelée depuis 2020 en raison de la pandémie du Covid-19, "Dame Coupe" a repris ses droits la saison dernière, avec la consécration de l'ASO Chlef, vainqueur en finale face au CR Belouizdad (2-1, après prolongation), le 22 juin dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran.

APS

SERIE A ITALIENNE (17E) AC MILAN Bennacer titulaire vendredi à Salernitana (entraîneur)

Le milieu international algérien de l'AC Milan Ismaël Bennacer, va signer vendredi sa première titularisation depuis son retour à la compétition, vendredi en déplacement face à Salernitana (20h45), pour le compte de la 17^e journée de Serie A italienne de football, a annoncé jeudi son entraîneur Stefano Pioli.

"Il va bien et j'espère pouvoir compter sur lui pendant plus de soixante minutes. Il débutera le match et restera sur le terrain aussi longtemps qu'il pourra", a indiqué Pioli. Bennacer (26 ans) a enchaîné dimanche un troisième match en championnat, en faisant son apparition en cours de jeu à domicile face à Monza (3-0), à l'occasion de la 17^e journée. Victime le 10 mai dernier d'une blessure du cartilage du condyle fémoral latéral du genou droit en demi-finale de la Ligue des champions face à l'Inter Milan, Bennacer est en train de retrouver petit à petit du rythme, 20 jours après son retour sur les terrains. Ce retour progressif au meilleur de sa forme intervient au bon moment pour Bennacer, retenu dans la liste élargie des 50 joueurs de l'équipe nationale dévoilée mercredi par la Confédération africaine (CAF), en vue de la prochaine Coupe d'Afrique des nations



CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février). L'international algérien (46 sélections, 2 buts),

pièce majeure des Rossoneri au milieu, avait subi une arthroscopie du genou dans une clinique à Lyon (France),

avant d'entamer un long processus de rééducation à l'hôpital de la médecine du sport à Doha (Qatar).

LIGUE 1 MOBILIS (MC ALGER) Halaimia prolonge jusqu'en 2026 (club)

Le défenseur du MC Alger Mohamed Réda Halaimia, a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2026, a annoncé l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis de football mercredi sur les réseaux sociaux.

Halaimia (27 ans) avait rejoint le "Doyen" en août 2022 pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation belge de K.

Beerschot VA, rappelle-t-on.

L'ancien joueur du MC Oran (2015-

2019) devient le deuxième joueur à rempiler avec le "Doyen", après le défenseur et capitaine Ayoub Abdellaoui qui a également prolongé jusqu'en 2026.

D'autres joueurs vont emboîter le pas à Abdellaoui et Halaimia, à l'image des deux milieux de terrain Mohamed Benkhamassa et l'Ivoirien Mohamed Zoungrana.

Le "Doyen", dirigé par le coach français Patrice Beaumelle, a admirablement entamé la saison 2023-2024 en

remportant neuf des dix matchs disputés, ce qui lui a permis de caracoler en tête du classement avec 27 points, et une avance de neuf longueurs sur son poursuivant immédiat la JS Saoura (2^e, 18 pts).

Les "Vert et Rouge" seront au rendez-vous la semaine prochaine avec le "big derby" de la capitale, prévu lundi face à l'USM Alger au stade olympique du 5 juillet (20h00), pour le compte de la 11^e journée.

LIGUE 1 MOBILIS - MC ORAN Tous les dossiers "épineux" réglés à la FIFA (club)

La direction du MC Oran a annoncé, jeudi, avoir épuré toutes les dettes du club auprès de la Fédération internationale de football,

"un dossier qui a constitué un lourd fardeau au cours des dernières années". Dans un communiqué de presse, le club de Ligue 1 Mobilis a fait savoir que tous les dossiers "épineux" du MCO au niveau de la première instance footballistique internationale "ont été réglés".

"Du coup, le club n'est plus endetté, pour la première fois depuis plusieurs

années, dans une démarche visant à le remettre sur rails dans l'optique de réaliser les objectifs assignés", lit-on dans le communiqué.

Cela a été rendu possible après le règlement des dossiers des anciens joueurs de l'équipe: Ghislain Tony Ayissi Abega et Boris Emah Atcham (Cameroun), Shaka Bienvenue (Burundi), et l'Algérien Hichem Belkaroui, ainsi que celui de l'entraîneur tunisien, Moaz Bouakaz, qui ont tous eu gain de cause après la "résiliation abusive" de leurs

contrats par l'ancienne direction du club oranais.

Ce dernier devait bénéficier, en fin de semaine passée, de la levée d'interdiction de recrutement dont il fait l'objet, mais une amende de 15.000 euros, due au retard accusé dans l'exécution du verdict en faveur de Belkaroui, a reporté l'opération.

La direction du MCO, a également conclu des accords avec plus de 70 anciens joueurs et entraîneurs locaux qui s'étaient plaints auprès de la Chambre nationale

de résolution de litiges (CNRL), ce qui lui a permis de lever l'interdiction de recrutement dont il faisait l'objet de la part de la Fédération algérienne de football (FAF), rappelle-t-on.

Les "Hamraoua", qui espèrent bénéficier de services de leurs nouvelles recrues au nombre de huit dès la prochaine journée, restent sur deux défaites à domicile contre la JS Kabylie (3-1) et l'US Biskra (1-0). Ils occupent la 14^e place avec 6 points, mais comptent deux matchs en retard.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.D/ 4E J) CRB - Al-Ahly SC reprogrammé le 16 ou 17 février 2024

Le match entre le CR Belouizdad et le club égyptien d'Al-Ahly SC, comptant pour la 4^e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, qui devait se jouer le mardi 19 décembre, a été reprogrammé au 16 ou 17 février prochain, rapporte jeudi la presse sportive égyptienne.

Ce derby nord-africain a été reporté en raison de la participation des Egyptiens

à la Coupe du monde des clubs 2023 qui se déroule actuellement en Arabie saoudite.

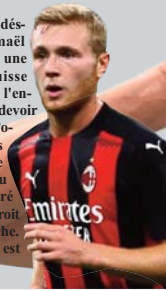
Les joueurs de l'entraîneur suisse Marcel Koller affronteront ce vendredi les Japonais d'Urawa au stade du Prince Abdallah Fayçal à Djeddah (15h30), en match pour la troisième place.

La finale opposera le même jour les Anglais de Manchester City aux Brésiliens de Fluminense (19h00). Vain-

queurs mercredi à domicile face aux Ghanéens de Medeama SC (3-0), les Tanzaniens des Young Africans ont rejoint Al-Ahly SC provisoirement en tête du classement avec 5 points chacun. Medeama SC et le CRB suivent derrière avec 4 points chacun. La 5^e journée se jouera les 23 et 24 février 2024, alors que la 6^e et dernière journée est fixée aux 1 et 2 mars. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

MILAN : COUP DUR POUR POBEGA

Si Stefano Pioli peut désormais compter sur Ismaël Bennacer, de retour après une grave blessure à la cuisse contractée en mai dernier, l'entraîneur de l'AC Milan va devoir se passer de Tommaso Pobega (24 ans, 13 apparitions toutes compétitions cette saison). En effet, le milieu de terrain italien a été opéré d'une blessure au muscle droit fémoral de la cuisse gauche. Son retour sur les terrains est prévu dans quatre mois.



MAN CITY HAALAND CRITIQUE AU MONDIAL DES CLUBS

Indisponible pour cause de blessure, l'attaquant Erling Haaland (23 ans, 22 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) a tout de même voyagé avec Manchester City en Arabie saoudite pour la Coupe du monde des clubs. Et visiblement, le Norvégien a crispé certains fans dans les rues de Djeddah jeudi, à la veille de la finale opposant les Citizens à Fluminense. Parmi les gens que le "Cyborg" a ignoré se trouvaient visiblement des enfants, dont le fils de la compagne du Brésilien Ganso, passé par Amiens et désormais joueur de Fluminense. "C'était horrible. Henrico est horrifié ! C'était un fan ! Il ne veut même plus prononcer son nom maintenant... Il n'y avait que six enfants, ils ne pouvaient pas s'approcher, il ne les a même pas salués de loin. Il a fait comme s'ils n'existaient pas", a tancé Giovanna Costi, en furie, depuis son compte Instagram. Un constat partagé par Karina Xavier, la moitié du défenseur brésilien Samuel Xavier. "Je n'en reviens toujours pas que Haaland n'ait pas dit bonjour aux enfants qui sont ses super-fans, qu'il ne les ait même pas regardés."



MAN UTD AVENIR INCERTAIN POUR AMRABAT

Décevant depuis son arrivée sous la forme d'un prêt payant de 10 millions d'euros en provenance de la Fiorentina, Sofyan Amrabat (27 ans, 17 matchs toutes compétitions cette saison) pourrait quitter Manchester United au terme de la saison. Selon Sky Sports, l'entraîneur du club anglais, Erik ten Hag, a informé le milieu de terrain marocain sur sa volonté de ne pas le conserver dans l'effectif des Red Devils. Pour rappel, MU dispose d'une option d'achat fixée à 20 millions d'euros pour l'ancien joueur du Feyenoord.

ARSENAL ARTETA GOURMAND POUR LE MERCATO

Leader de Premier League après 17 journées, Arsenal rêve d'un premier titre depuis 20 ans. Pour y parvenir, Mikel Arteta estime que des ajustements sont nécessaires à l'occasion du mercato hivernal. D'après The Independent, l'entraîneur espagnol attend au moins quatre renforts : deux défenseurs centraux, un milieu de terrain et un buteur. Seul nom évoqué ces dernières heures, celui de l'attaquant de Brentford, Ivan Toney, pour qui une offre de 115 millions d'euros est en préparation.

NAPLES OSIMHEN DEVRAIT BIEN PROLONGER

Naples avance bel et bien sur une prolongation de son attaquant phare Victor Osimhen (24 ans, 12 matchs et 7 buts en Serie A cette saison). Ce vendredi, le président azzurro Aurelio De Laurentiis a confirmé un accord proche avec le Nigérian pour une extension jusqu'en juin 2026.

"Osimhen ? Je le dis et le répète : nous sommes sur le point de trouver un accord", a assuré le boss napolitain auprès du Corriere dello Sport. Avec ce nouveau contrat, l'ancien Lillois, qui est passé proche d'un départ l'été dernier, devrait bénéficier d'une clause libératoire d'environ 130 millions d'euros.



REAL MADRID RONALDO, L'IDOLE D'ENDRICK

Recruté pour 60 millions d'euros à Palmeiras, Endrick (17 ans) va renforcer les rangs du Real Madrid lors de la prochaine saison. Dans un entretien accordé à A Bola, l'attaquant brésilien a révélé l'identité de son idole : Cristiano Ronaldo. "C'est ma plus grande idole, un joueur qui a battu tous les records en étant un joueur exemplaire et dévoué. C'est plus qu'un athlète, c'est un gars que tout le monde devrait avoir comme exemple, parce que peu importe le moment, il veut être le meilleur, il veut gagner des titres, il veut franchir des étapes, en plus d'être une personne qui fait preuve d'humilité. Il est une référence pour tout joueur qui veut aller plus loin dans sa carrière", a jugé le futur Merengue.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Gérant Mourad Cherbal Directeur de publication Smaïl Oulebsir	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com	RÉDACTION ADMINISTRATION PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.73.76.78 / 021.73.71.28 / 021.74.99.81 - FAX : 021.73.95.59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz
---	--	---

PARLEMENT

Publication du décret présidentiel portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies

Le décret présidentiel numéro 23-462 du 19 décembre 2023 portant convocation, lundi prochain, du Parlement en ses deux chambres réunies a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.



Le décret stipule que le Parlement est convoqué, en ses deux chambres réunies, le 25 décembre 2023, ajoutant que l'ordre du jour de la session extraordinaire comporte l'ouverture de la session et le discours du Président de la République. La session du Parlement, objet de convocation, est clôturée après épuisement de l'ordre du jour précité, énonce la même source.

ALGÉRIE - MALI

Ahmed Attaf convoqué l'ambassadeur du Mali en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a convoqué jeudi l'ambassadeur de la République du Mali en Algérie, Mahamane Amadou Maiga, "en relation avec les récents développements de la situation" dans ce pays, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a rappelé "de manière appuyée qu'historiquement, toutes les contributions de l'Algérie à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Mali ont toujours reposé sur trois principes cardinaux dont elle n'a jamais dévié et dont elle ne déviara pas", lit-on dans le texte.

En tout premier lieu, souligne le communiqué, "l'attachement intransgressible de l'Algérie à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'unité nationale du Mali".

En second lieu, "la profonde conviction que la voie pacifique, à l'exclusion de toute autre, est la seule apte à garantir au Mali la paix, la sécurité et la stabilité de manière irréversible et durable".

En troisième lieu, et en conséquence des deux premiers principes, c'est par la réconciliation nationale et non par des déchirements fratricides récurrents que le Mali s'engagera dans une œuvre commune portée par tous ses enfants sans discrimination et sans exclusion lui assurant ultimement sa souveraineté, son unité nationale et son intégrité territoriale", précise la même source. En complément à ce rappel, il a été fait état du communiqué du ministère des Affaires étrangères en date du 13 décembre par lequel l'Algérie a appelé "toutes les parties maliennes à renouveler leur engagement dans la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger pour répondre aux aspirations légitimes de toutes les composantes du peuple malien frère à une paix et à une stabilité durables".

Il a, en outre, été souligné à l'attention de l'ambassadeur du Mali que les récentes rencontres avec les chefs des Mouvements signataires de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger s'inscrivaient parfaitement dans la lettre et l'esprit de ce communiqué".

"Dans ce contexte, M. Attaf a formé le vœu que le gouvernement malien, en droite ligne de l'expression de son attachement à la mise œuvre de cet accord, s'associe aux efforts actuellement entrepris par l'Algérie à l'effet de lui donner un nouvel élan", indique le communiqué du ministère.

Le ministre a, enfin, souligné que "les relations multiformes et multiscalaires qui lient l'Algérie au Mali frère lui font obligation de tout entreprendre pour l'aider à emprunter la voie de la paix et de la réconciliation qui sont les garants véritables de sa sécurité, de son développement et de sa prospérité", a-t-on ajouté.

"C'est dans cet état d'esprit que l'Algérie conçoit et assume son rôle de président du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger", assure le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

PRÉSIDENTIE DU CNESE

Rabia Kherfi succède à Bouchenak Khelladi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, et nommé à sa place Mme Rabia Kherfi, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

APS

RENVERSEMENT DU BUS DU MC EL BAYADH

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu mercredi soir à Tiaret suite au renversement du bus de l'équipe de football du MC El Bayadh, entraînant le décès du gardien de but, Zakaria Bouziani et de l'entraîneur-adjoint, Khaled Meftah. "C'est avec une profonde affliction et tristesse que j'ai appris la nouvelle de la tragédie qui a secoué le personnel d'en-

traînement et les joueurs du MC El Bayadh. En cette douloureuse épreuve, je présente mes sincères condoléances et mes profonds sentiments de compassion aux familles des victimes, souhaitant prompt rétablissement aux blessés.

Je présente également mes condoléances à tous les supporters de l'équipe. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a écrit le président de la République.

Deux morts et 10 blessés dans l'accident survenu à Tiaret

Deux (2) personnes sont décédées et dix (10) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Tiaret impliquant le car transportant la délégation du club de football du Mouloudia d'El Bayadh (Ligue 1 Mobilis) qui devait affronter la JS Kabylie vendredi à Tizi-Ouzou, a-t-on appris de la Protection civile. L'accident grave s'est produit lorsque le car

qui transportait l'équipe de football du Mouloudia d'El Bayadh s'est renversé au niveau de la route wilayale N 3, dans son tronçon reliant Sougueur et Si Abdelghani, dans la wilaya de Tiaret, a précisé le chargé de communication à la Protection civile, le capitaine Boukhari.

L'unité principale de la Protection civile appuyée par des unités secondaires des

dairas de Sougueur et Mahdia, est intervenue pour dégager les corps des victimes et transférer les blessés vers le service des urgences de l'Hôpital Mimouni Tahar de Sougueur.

Le Mouloudia d'El Bayadh devait affronter vendredi à Tizi-Ouzou la JS Kabylie pour le compte de la 11^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

PALESTINE

2023 : face à l'inertie de la communauté internationale, le peuple palestinien victime d'un génocide

Après plusieurs années de statu quo et d'échecs diplomatiques, la question palestinienne a connu vers la fin 2023 des rebondissements imprévus, marqués par l'agression sanglante de l'entité sioniste contre la bande de Gaza, devant une inertie et une paralysie totales de la communauté internationale, témoin d'un génocide de toute une population, éloignant davantage toute perspective de parvenir à la paix au Proche-Orient.

Soumise à un blocus strict depuis plus de 16 ans, Gaza est aujourd'hui le théâtre d'attaques meurtrières sans précédent, où des dizaines de milliers de Palestiniens sont tombés en martyrs et ont été blessés, dont 75% de femmes et d'enfants, depuis le 7 octobre, date à laquelle la résistance palestinienne avait lancé une opération baptisée "Défuge d'Al-Aqsa".

Cette dernière constitue une riposte aux crimes de l'entité sioniste, entre les arrestations massives, les exactions à l'encontre du peuple palestinien et les assauts répétés contre la Mosquée d'Al-Aqsa, mais aussi l'extension continue de son occupation illégale notamment en Cisjordanie, ce territoire peuplé de 3,3 millions de Palestiniens qui se voient chaque jour chassés de leurs propriétés pour laisser place aux nouvelles colonies, en violation des résolutions internationales.

Ceci s'ajoute à un blocage du processus de paix puisque le dernier cycle de négociations, qui s'est soldé par un échec, remonte à 2014, tandis que les activités d'implantation de colonies dans les territoires palestiniens occupés se poursuivent à un rythme effréné.

Ce nouveau rebond de situation est le plus meurtrier depuis le début du conflit, il y a 75 ans.

Les forces d'occupation sionistes mènent des attaques aveugles contre l'enclave palestinienne, bombardant habitations, hôpitaux, écoles et toute infrastructure civile abritant des déplacés. La Cisjordanie occupée n'est pas en reste. Elle est le théâtre de raids et de

répressions des forces d'occupation, mais aussi de violences de colons extrémistes.

Face à une situation humanitaire et sanitaire désastreuse dénoncée par les agences onusiennes, le Qatar et l'Egypte sont parvenus à négocier une trêve humanitaire de 7 jours entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste, marquée par l'échange d'otages et de prisonniers entre les deux parties et l'acheminement de l'aide internationale à Gaza.

Néanmoins, l'occupant sioniste ne semble pas vouloir mettre un terme à cette barbarie, malgré les multiples appels au niveau international, bénéficiant du soutien des Etats-Unis qui n'hésitent pas à opposer leur veto à toutes les résolutions au Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat.

L'Algérie portera toujours la voix des Palestiniens

L'attachement de l'Algérie à défendre la cause palestinienne se traduit à chaque rassemblement international, lorsque le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réaffirme le soutien indéfectible de l'Algérie au combat du peuple palestinien à recouvrer son droit légitime à l'établissement d'un Etat indépendant, avec Al-Qods comme capitale.

Au vu de cette conjoncture, M. Tebboune a exhorté la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à "assumer ses responsabilités pour mettre un terme à cette agression perpétrée par la force occupante", dénonçant le soutien "complaisant de certains pays".

Le président Tebboune a, en outre, lancé un appel, lors de l'ouverture de l'année judiciaire 2023-2024, à tous les hommes libres du monde et aux juristes arabes à tenter une action judiciaire devant la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste, soulignant que cette démarche "est l'unique mo-

yen de mettre fin à des décennies d'impunité pour les crimes commis contre les Palestiniens".

Dans ce sens, et en réponse à l'appel du président de la République, une plainte collective initiée par la société civile et appuyée par un collectif d'avocats, dont des Algériens, contre l'entité sioniste pour génocide et autres crimes contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie occupée, a été déposée le 9 novembre devant la CPI à La Haye.

Aussi, une conférence internationale baptisée "Justice pour le peuple palestinien" a été organisée, fin novembre dernier à Alger, afin de mettre en place une feuille de route à l'effet d'activer tous les mécanismes juridiques permettant de poursuivre les responsables de l'entité sioniste pour leurs crimes contre le peuple palestinien.

M. Tebboune a également exhorté les Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à conjuguer leurs efforts pour faire de la cause palestinienne la priorité de l'agenda international".

Par ailleurs, et lors de la 78^e session de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier, il avait insisté sur la tenue d'une session extraordinaire pour octroyer à la Palestine le statut d'Etat membre de l'ONU, au lieu d'Etat "observateur", exhortant le Conseil de sécurité à "promulguer une résolution, en vertu de laquelle il parrainera la solution à deux Etats qui fait le consensus au niveau international, et appellera à la fin des actes unilatéraux de l'autorité d'occupation, notamment les activités d'implantation de colonies dans les territoires palestiniens occupés". Et comme dernier geste en date en faveur de la cause palestinienne, l'Algérie va accueillir 400 enfants palestiniens souffrant de diverses blessures suite à l'agression sioniste barbare, pour leur prodiguer un traitement médical d'urgence dans des hôpitaux civils et militaires d'Alger, d'Oran et de Constantine.